115 PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES

FOLKLORE DE CHAMPAGNE

GLAISIERS DU PROVINOIS

UN METIER UN LANGAGE

BIMESTRIEL 25,00 F

33 COMMERÇANTS

C'est Dampierre, je préfère !

vous réservent un accueil sympathique

51000 CHALONS SUR MARNE

Nous préparons une étude sur les « Gens du Voyage » et les « Théâtres ambulants ». Il nous serait agréable que nos amis lecteurs et abonnés nous aident à approfondir le sujet en nous faisant part de leurs souvenirs et en nous signalant les documents qu'ils pourraient connaître : cartes postales, affiches, programmes, documents divers, rapports de police, avis de mairie, annonces de presse, photographies... (même en mauvais état !).

En particulier nous axons actuellement nos recherches sur la troupe LAMARCHE-BERTHIER D'HONT qui installait encore son théâtre sur nos places de ville, il y a une vingtaine d'années.

Par avance nous remercions de leur collaboration tous ceux qui voudront bien nous apporter quelques renseignements — même ténus — sur ce sujet.

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE
CHAMPAGNE

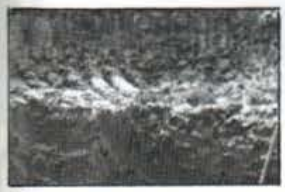

5 GLAISIERES DU PROVINOIS
Marie-Béatrice Palanchini

31 JASÉES

16 LANGAGE DES GLAISIERS
Marie-Béatrice Palanchini

32 BEL EN CHEIT

24 GLAISE ET TOPONYMES
Marie-Béatrice Palanchini

26 JEU DE LA PLAQUE
Marie-Béatrice Palanchini

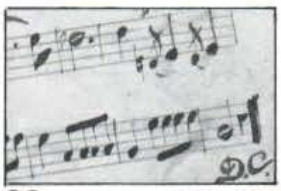

38 VALSE "LES DILETTANTES"
Manuscrit H. Aubert

40 LIJOU

Crédit photographique : Coll. Commune Libre de la Ville Hte de Provins parue dans "Mineurs en argile" - Coll. safac - G. Roy.

safac

FOLKLORE DE CHAMPAGNE, revue du Patrimoine, des Arts, Traditions, Artisanats et techniques de la région Champagne-Ardenne, est une édition de la **Société des amateurs de folklore et arts champenois,** association Loi 1901, SIRET 3336 1151.011 APE 9723, agréée Jeunesse et Sports n° 10.7/10.08.66 CCP 20041 01002 0000221 R 023 33 Châlons s Marne. Siège social : 21, rue d'Arcis 10170 Les Grandes Chapelles. Tél. 25 37 51 09. Antenne Marne : 40, rue des Artisans 51000 Châlons s Marne.

Conseil d'administration : Président d'honneur Jean Daunay. Président Michel Coutant. Directeur régional Gilbert Roy.

Directeur de la publication Gilbert Roy. Secrétaire Michèle Andrieux. La rédaction n'est pas responsable des textes et photos reçus qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. L'envoi de documents implique l'accord de leur auteur pour leur libre publication. Les indications de marques et les adresses qui figurent dans les pages rédactionnelles sont données à titre d'information sans but publicitaire. Toute reproduction des textes, photos et dessins publiés est interdite sauf autorisation écrite de l'éditeur.

Commission paritaire n° 53035. Maquette et mise en page Gilbert Roy. Photocomposition Lysiane Mangeot. Spiral photogravure. Impression offset imprimerie Leducq S.A. 51000 Fagnières. Imprimé en France.

La safac est subventionnée par le Conseil Général de l'Aube, le Conseil Général de la Marne et la Ville de Châlons s Marne.

UNE EXCLUSIVITÉ SAFAC

à l'intention des Amateurs d'Art

TIRAGE LIMITÉ A 500 EXEMPLAIRES TOUS NUMÉROTÉS DE 001 À 500

Nous avons fait réaliser cette magnifique reproduction « Portrait de Mme de N. » œuvre de l'artiste champenois Anne François ARNAUD né à Troyes, mort en 1846.

Toutes les nuances voulues par l'artiste ont été parfaitement rendues par une sélection quadrichrome manuelle.

L'impression offset sur papier de grande qualité en grand format 50 x 65 cm a permis de dégager de larges marges blanches qui valorisent encore le dessin.

Chaque reproduction sera expédiée sous tube carton fort.

Notre seconde reproduction — un portrait peint par Valton — est en cours de réalisation. Elle ne sera tirée qu'à 250 exemplaires en format 50 x 60.

COMPLETEZ VOTRE COLLECTION

ANCIENNE SERIE Format 16 × 24 cm

☐	2 Revue du folklore de l'Aube	5 F
☐	29 Val Perdu (Aube)	6 F
☐	31 Costume de St Dizier-Wassy	6 F
☐	45 Centenaires aubois	7 F
☐	55 Taques de cheminée et styles (II)	9 F
☐	57 Vieux bal à Celles (danses)	9 F
☐	58 Les empiriques (médecine)	9 F
☐	59 Les roulées de Pâques	9 F
☐	61 Le carillonneur	9 F
☐	64 Les archers de Bar s Aube	9 F
☐	65 La foudre dans l'Aube	10 F
☐	66 Le feu du ciel (Aube)	10 F
☐	67 Révolte des vignerons barséquanais (1911)	10 F
☐	69 Une ferme à Channes (Aube)	10 F
☐	70 Maison de St André (Aube)	10 F
☐	73 Le cochon	12 F
☐	74 Le charron et la roue	12 F
☐	79 Brelleurs et mariniers	15 F
☐	83 Labours à Channes (Aube)	12 F
☐	84 La craie à Chepy (Marne)	12 F
☐	85 Les chemises de femme	20 F
☐	88 Charrues dans l'Aube	15 F
☐	89 Lavoirs	15 F

NOUVELLE SERIE Format européen

☐	90 Le coq de clocher	Epuisé
☐	91 La musette hautbois pastoral	25 F
☐	92 Bonneterie de Romilly s Seine (Aube)	25 F
☐	93 Le grain, source d'énergie (Marne)	25 F
☐	94 Le langage troyen au XVIIIe	Epuisé
☐	95 La vannerie à jours à Bussières (Hte M.)	Epuisé
☐	96 Noces et banquets (50 desserts)	25 F
☐	97 Bière et brasserie à St Dizier (Hte M.)	Epuisé
☐	98 La vie au marais de Villechétif-Creney	25 F
☐	99 Vins et liqueurs (100 recettes)	Epuisé
☐	100 Le parler du Nogentais (Aube)	25 F
☐	101 Cuisine traditionnelle (80 recettes)	25 F
☐	102 Carnaval à Wassy (74 costumes)	25 F
☐	103 St Sébastien et les archers	25 F
☐	104 La vie au XVIIIe à la Motte Tilly (Aube)	25 F
☐	105 Apprenti coutelier à Forcey (Hte M.)	25 F
☐	106/7 Contes drôlatiques (spécial BD)	45 F
☐	108 La fée électricité	25 F
☐	109 Mairy s Marne (1874-1946)	25 F
☐	110 Rondes et branles	25 F
☐	111 Girouettes	25 F
☐	112 Costumes châlonnais au XIXe	25 F
☐	113 L'Aube de la Révolution	25 F
☐	114 Chaumont 1939-1989 : 50 ans d'apprentissage	25 F
☐	115 Glaisiers provinois, un métier, un langage	25 F

BULLETIN DE COMMANDE AU VERSO

safac

A PARAITRE

L'artisan chocolatier
La filature de Lenclos
L'habitat traditionnel en terre crue

Les écrivaines

safac

OFFRE SPÉCIALE 7/5

VOUS VOUS ABONNEZ

Vous payez 5 numéros (25 F × 5 = 125 F)
Vous recevez 6 numéros
et nous vous offrons
en cadeau de bienvenue
1 numéro gratuit supplémentaire
(6 + 1 = 7 numéros !)

VOUS ÊTES ABONNÉ

Invitez un ami à s'abonner
Offrez-lui un abonnement
Il profitera de notre offre de bienvenue
(7 numéros pour le prix de 5)
et votre abonnement personnel
sera automatiquement prolongé
d'un numéro

Pour le prix d'un abonnement vous vous constituez une formidable collection de 264 pages passionnantes au format européen, illustrées de près de 500 photos et documents inédits sur couché brillant 120 g.

BULLETIN DE COMMANDE AU VERSO

ÉDITION NUMÉROTÉE

Réalisez une collection de reproductions de gravures et tableaux inédits (format 50 × 60 cm).

Tirage limité et numéroté.

Le premier dessin édité est un portrait de Mme de N. par A.-F. Arnaud († 1846).

BULLETIN DE COMMANDE AU VERSO

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

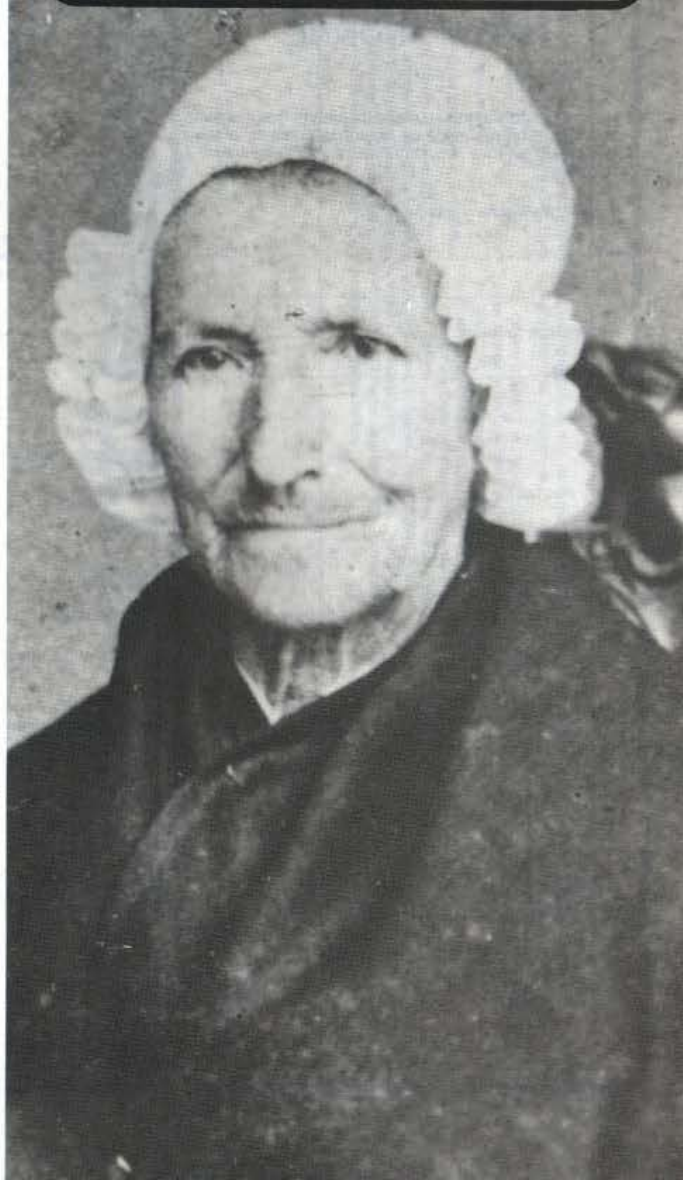

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

JE M'ABONNE

VEUILLEZ ENREGISTRER MON ABONNEMENT POUR 6 NUMEROS A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNIQUES DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (facultatif) _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

Date et signature

TARIF 1988/1989

☐ Normal 125 F
☐ Soutien 150 F
☐ Bienfaiteur 300 F
☐ Etranger 165 F

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

115 safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

ABONNEMENT POUR UN AMI

De la part de

M. _____

Adresse _____

VEUILLEZ ENREGISTRER L'ABONNEMENT POUR 6 NUMEROS A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNIQUES DE CHAMPAGNE-ARDENNE DE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (facultatif) _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

Date et signature

TARIF 1988/1989

☐ Normal 125 F
☐ Soutien 150 F
☐ Bienfaiteur 300 F
☐ Etranger 165 F

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

115 safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

REPRODUCTION TIRAGE LIMITÉ NUMÉROTÉ

JE DESIRE ACQUERIR LA REPRODUCTION DU PORTRAIT DE Mme DE N. PAR A.-F. ARNAUD AU PRIX DE 100 F franco L'UNITE

en exemplaires numérotés

(les numéros sont attribués dans l'ordre de réception des commandes, le cachet de la poste faisant foi)

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

(Seuls les ordres accompagnés du règlement seront pris en compte)

Date et signature

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

JE COMPLÈTE MA COLLECTION

VEUILLEZ M'ADRESSER LES NUMEROS COCHES D'UNE CROIX

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Je suis abonné OUI ☐ NON ☐

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

ATTENTION certains numéros sont en stock très réduit. Vérifiez que vous avez bien là notre dernière mise à jour.

Envoi franco de port et d'emballage pour la France.

Pour l'Etranger, ajouter 3 FF de port complémentaire par exemplaire. Merci.

Date et signature

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

L'étude sociolinguistique présentée ici est le sujet d'un mémoire de maîtrise préparé sous la direction de MM. Henri BOURCELOT et Jean-Claude BIBOLET et soutenu en octobre 1984 à l'U.E.R. de Lettres de Reims.

Je tiens à remercier personnellement :

M. BOURCELOT pour ses encouragements et son soutien.

MM. COLSON, directeur de la Sté Denain-Anzin Minéraux de Ste Colombe, pour son accueil et sa documentation technique, LECLERQ pour la visite des différents chantiers, HAZE et HENNEBERT et les ouvriers glaisiers qui ont eu la gentillesse de répondre à mes nombreuses questions.

MM. les conservateurs de la Bibliothèque nationale qui m'ont guidée dans mes recherches.

MM. Claude BOISSET et Cyr BELCROIX, N. TASSOUL, chef de section de la Bibliothèque Royale Albert Ier de Bruxelles, M. HANOTE, conservateur adjoint de la Bibliothèque publique de la ville de Liéges, J. LECHANTEUR, responsable de l'Institut de Dialectologie wallonne de l'Université de Liège, MMmes A. HOLLE, conservatrice du Musée National de Céramique à Sèvres, N. LEBLANC, secrétaire de la Maison de l'Outil et de la Pensée Ouvrière à Troyes, M. PIONNIER, bibliothécaire de la ville de Provins, pour leur généreuse collaboration.

MM. les Maires de Chalautre la Petite et de Sourdun, J. MOUNIER, rédacteur en chef de la Revue de la Sté de l'Industrie Minérale, M. le Bibliothécaire de l'Institut Culturel Italien à Paris, pour leurs précieux renseignements.

Mlle Christine MARTIN qui a traduit les textes allemands sur lesquels j'ai travaillé.

M. J.-P. MABRUT pour le prêt de ses clichés et enregistrements personnels.

Merci encore.

Marie-Béatrice PALANCHINI.

glaisières du provinois

Carte du Comté de Champagne en 1783.
Cosmographie Universelle Physique et Astronomique pour l'étude de tous les âges de l'histoire dirigée par M. Philippe, Censeur Royal et Professeur d'histoire de l'Académie Royale des Sciences et Belles-lettres. A Angers. 1768.

D'importants bancs d'argile sillonnent le sous-sol de la région provinoise. La présence de ces couches argileuses conditionne l'existence d'une industrie locale : l'exploitation des carrières d'argile du bassin de Provins, plus couramment nommées **"glaisières"** dans la région.

Ce bassin et celui des Charentes constituent actuellement les deux principaux sièges d'exploitation de l'argile en France. Par son importance, Provins se vit d'ailleurs surnommée "capitale de l'argile".

« Provins, capitale de l'argile... 600 000 tonnes extraites par an » in *"Le Parisien Libéré"* 12 août 1970.

Cette activité souvent méconnue des Provinois eux-mêmes, a considérablement influencé la vie économique locale, ainsi que les productions des potiers et céramistes.

Très certainement, le choix de l'activité des argilières comme sujet d'une étude sociolinguistique surprendra à juste titre le lecteur : l'existence de ces glaisières peut-elle recouvrir un intérêt sociolinguistique ?

Une des fins de la sociolinguistique est d'étudier la langue dans le contexte social donné. Aussi, observer et décrire les phénomènes linguistiques au sein d'une activité professionnelle semble précisément ressortir à cette intention.

Les premières démarches de l'étude entreprise à cet effet consistèrent en un travail de prospection sur le terrain. La visite des glaisières, le contact avec les ouvriers **"glaisiers"** témoins de pratiques artisanales et de méthodes modernes, permirent de prendre connaissance d'un milieu et d'une terminologie professionnels.

Ce n'est qu'après que les faits furent recueillis de source orale qu'intervinrent les recherches en bibliothèque qui devaient permettre l'approche linguistique des vocables retenus et aboutir à l'étude sociolinguistique présentée ici.

Cette étude se présentera par conséquent sous une double forme. Il sera nécessaire, dans un premier temps, d'élaborer le corpus lexical de l'activité professionnelle concernée et d'expliquer ce lexique spécialisé, certes déroutant pour le profane.

Cette première partie descriptive, la plus concise possible, aura pour objectif principal la notation et la définition des termes qui composent ce vocabulaire, familiarisant ainsi le lecteur avec une terminologie professionnelle.

La découverte et la mise en évidence de ce glossaire permettront, dans un deuxième temps, de soumettre les vocables consignés à une analyse sociolinguistique proprement dite.

L'étude de la formation et des caractéristiques du vocabulaire rencontré amènera ainsi à déceler l'influence de la profession sur le lexique.

Si l'existence des glaisières a, sans conteste, influencé l'économie locale, il paraissait intéressant d'élargir le champ de l'étude et de rechercher les répercussions éventuelles de celles-ci dans le domaine folklorique.

Ce travail s'attachera donc à considérer, en troisième point, les ramifications de l'activité concernée dans la vie locale et régionale.

Cette étude, essentiellement synchronique puisqu'elle se préoccupe d'un langage professionnel vivant : le vocabulaire des glaisières de Provins en 1984, ne négligera pas pour autant l'aspect diachronique.

Un rappel historique permettra en effet de comparer des temps différents dans un milieu donné, de constater une évolution lexicale parallèle à celle d'une profession ; enfin et surtout, de justifier le choix du sujet pour une étude sociolinguistique en montrant l'impact de ce contexte socioprofessionnel sur la langue.

ETUDE DESCRIPTIVE DES GLAISIERES
UNE INDUSTRIE LOCALE
RAPPEL HISTORIQUE

L'industrie du département de Seine-et-Marne consiste surtout dans l'exploitation de ses carrières. Celles-ci fournissent principalement de "l'argile à poterie commune".

SEINE ET MARNE, **Géographie, Histoire, Statistique, Administration** par V.A. MALTE-BRUN.

Les premières exploitations d'argile remontent à l'époque médiévale.

Les origines : Une exploitation artisanale

Au XIIe siècle, époque de son développement commercial, Provins fabriquait des poteries de terre. Les potiers, les tuiliers et les briquetiers devaient eux-mêmes extraire à l'air libre l'argile dont ils avaient besoin pour confectionner leurs objets. Ces premiers exploitants de **"terre à poterie"**, ou de **"terre à foulon"** destinés aux drapiers de Provins, étaient parfois désignés par le terme de **"terriers"** comme le furent Ragot et Jehan d'Aunoy.

Noms de deux exploitants d'argile cités dans un document pouvant être daté de 1350 environ.

Terre à foulon : Argile servant à dégraisser et à presser les draps, employée particulièrement ici pour une étoffe appelée "tiretaine" ou "droguet" de Provins.

Ces premières exploitations, le plus fréquemment anonymes, connaissaient très souvent une structure familiale, purement artisanale.

Devant la nécessité de répondre à des demandes de plus en plus grandes, la recherche de nouveaux gisements et de nouveaux moyens d'extraction s'intensifia dans le bassin provinois, conduisant ainsi à la naissance de ce que Claude BOISSET appelle *"l'exploitation rationnelle des argiles de Provins"*.

La Céramique dans le Provinois, les argiles et leurs utilisations, Claude BOISSET.

L'époque moderne : Une exploitation industrielle

En 1780 *l'Almanach pour la ville de Provins* signalait *"des bancs inépuisables d'une argile pure et ductible fournissent des tuiles et des briques de la meilleure qualité"*.

Almanach historique et topographique de la Ville de Provins, pour l'année bissextile Mil sept cent quatre-vingt.

Une vingtaine d'années plus tard, en 1803, dans son ouvrage *"Minéralogie de Provins et ses environs"*, le Provinois Christophe OPOIX soulignait l'existence à Provins de différentes variétés d'argiles. Avec l'année 1850 s'annonçait l'ère industrielle. Cette date semble marquer la naissance de l'exploitation moderne des argiles du bassin de Provins. *"La Feuille de Provins"* du 25 novembre 1850, journal local, annonçait :

« L'arrondissement de Provins est redevable d'une découverte importante à un industriel aussi savant qu'il est chimiste distingué. M. Hamelin, qui a exploité en grand des terres et des forêts en Belgique, et dirigé des usines à minerai de fer, a constaté ce fait : que le sol des environs de Provins contient en grande abondance une substance minérale susceptible d'un développement industriel considérable. »

"La Feuille de Provins", journal d'arrondissement, Faits Divers, samedi 25 novembre 1850, n° 47.

Pendant toute cette période et jusqu'à la fin du XIXe, les tuiliers, les briquetiers et les potiers provinois n'ont eu à subvenir qu'à des besoins locaux.

Le développement industriel, à l'aube du XXe siècle, augmente les besoins en matières premières ; les industries de transformation nécessitent de plus en plus d'argile. Apparaissent alors les premiers spécialistes : les fournisseurs en matière première.

Avec le début de l'industrie naît une exploitation de type industriel qui extrait et traite l'argile avant de la fournir au fabricant.

Exploitation comportant un complexe industriel lui permettant le stockage, le traitement et le conditionnement de l'argile.

Le travail de l'argile, ou **"glaise"**, devient ainsi progressivement une des principales activités industrielles de la région provinoise.

Glaise : **L'Almanach de Provins** pour l'année 1884 mentionne "l'extraction de glaise" à Longueville et Poigny.

Le Dictionnaire des Sols mentionne une distribution géographique quant à l'emploi du mot glaise :

« Dans l'Est et le Sud-Est on dit surtout **glaise** et **terre grasse** (ou leurs formes provençales) ; ...Près de Paris, on dit **terre glaise**, p. 29.

Le seul mot **glaise** fut employé à l'origine par le personnel des glaisières pour désigner une argile de mauvaise qualité, impure et riche en fer, avant de se généraliser dans la région pour qualifier couramment l'argile.

Carte établie d'après les Manuels RORET et montrant les principaux sièges de l'argile en France au XIXe siècle.

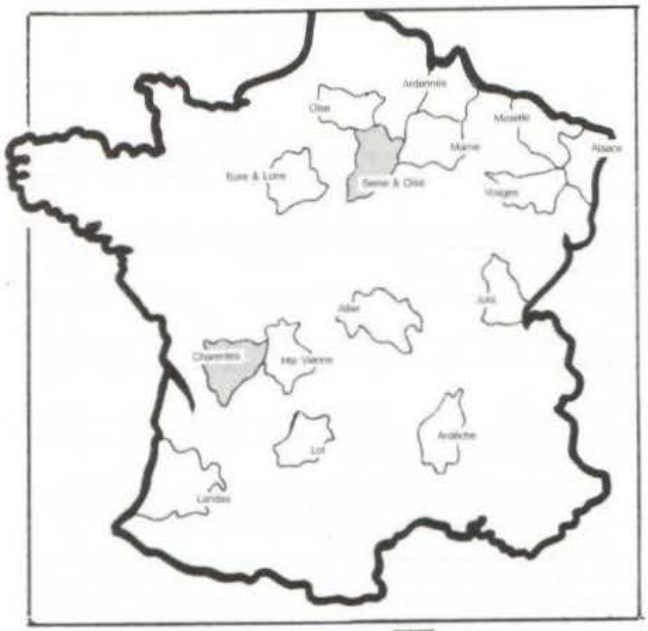

Principaux sièges d'exploitation de l'argile en 1984.

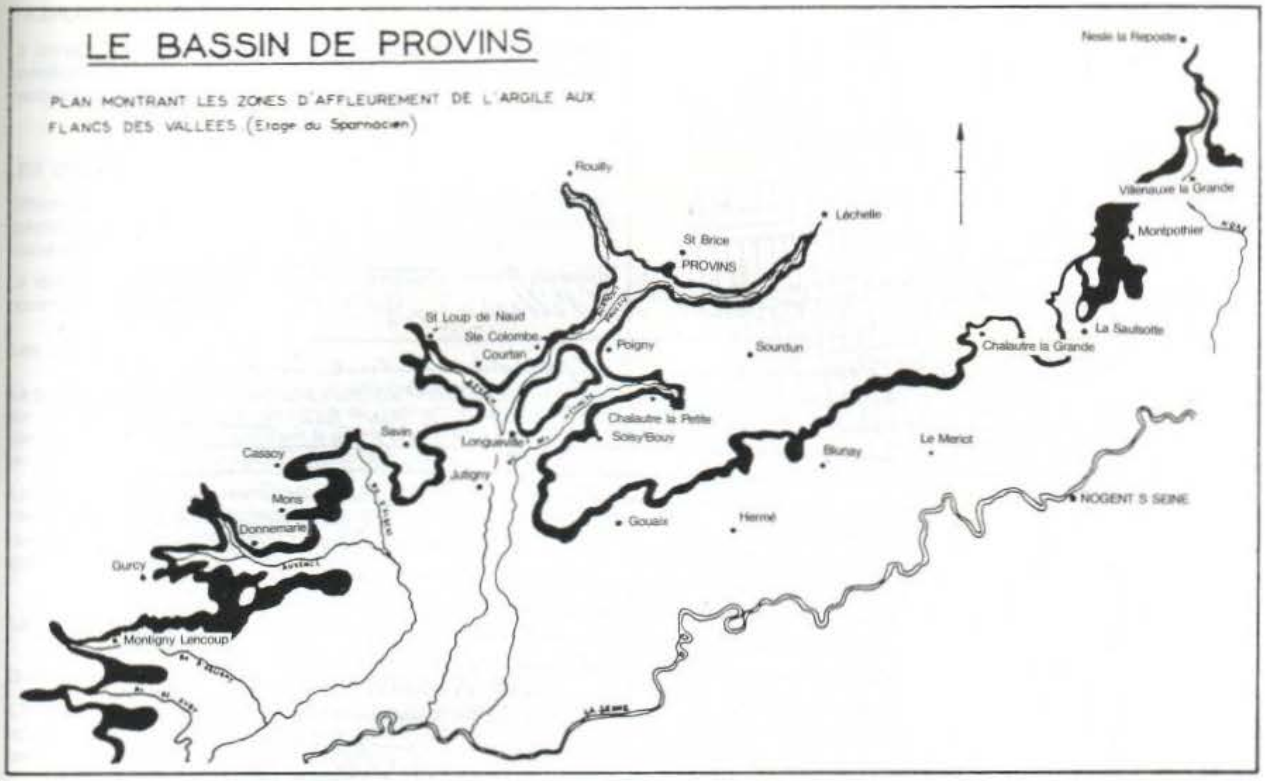

Le Bassin de Provins, carte géolog. de l'I.G.N.

LES GLAISIERES DE PROVINS

La naissance des glaisières

Vers 1900, des gisements d'argile sont reconnus dans la région de Provins. Dès lors apparaissent les premières exploitations à St Loup de Naud et à Provins, entraînant de ce fait une mutation professionnelle locale.

Dans l'après-guerre de 1914-1918, la généralisation des travaux de prospection révèle que la région provinoise peut fournir d'importants tonnages d'argiles réfractaires de qualité — utiles aux industries du feu, particulièrement à la sidérurgie — et également des argiles céramiques. Le nombre des chantiers se multiplie alors. Par cette nouvelle dimension des exploitations nous pouvons à proprement parler des carrières d'argile, plus couramment appelées **"glaisières"** dans la région.

Le terme **glaisière** fut employé en 1762 par d'Holbach pour désigner un terrain d'où l'on tire de la glaise.

Les exploitations d'argile ne sont pas classées dans la catégorie des **mines** mais dans celles des **carrières**. Il s'agit en fait d'une différence de statut juridique. En ce qui concerne les mines, le droit d'exploiter n'appartient pas au propriétaire du sol mais il est concédé par l'administration à une entreprise ; pour ce qui est des carrières, l'entreprise doit acheter le droit d'exploiter au propriétaire du sous-sol qui en reste maître.

La configuration des glaisières

Différents chantiers se partagent l'extraction et le traitement de la glaise.

Les premières exploitations modernes s'effectuèrent à ciel ouvert, c'est-à-dire en surface, pour des raisons de rentabilité et surtout par absence d'une technique et d'un personnel spécialisé requis pour une exploitation souterraine.

Cependant, l'argile du sous-sol de la région provinoise s'étant révélée d'une qualité remarquable, s'ouvrirent alors des exploitations à plus grande profondeur, par puits et galeries boisées. L'extraction en galerie souterraine s'intensifia jusqu'à devenir l'unique méthode d'exploitation pendant une cinquantaine d'années.

En 1984, nombre de chantiers souterrains ferment peu à peu, marquant ainsi la disparition progressive de ce type d'exploitation. Pour des raisons socio-économiques, l'exploitation à ciel ouvert connaît un nouvel essor, mais l'extraction en surface fait appel aujourd'hui à des techniques modernes très poussées.

L'activité des glaisières comporte, outre l'extraction de l'argile, son traitement et son conditionnement, à savoir les transformations qu'elle subit dans les diverses usines de traitement selon l'utilisation envisagée.

LOCALISATION DU BASSIN DE PROVINS

Mis en évidence en 1856 au moment de l'édification du viaduc de Longueville, le bassin de Provins s'étend sur trois départements la Seine-et-Marne, l'Aube et la Marne.

Situé à soixante kilomètres environ du Sud-Est de Paris, sa longueur est de soixante-dix kilomètres et sa largeur d'une vingtaine de kilomètres.

Celui-ci, qui a longtemps dominé la production d'argiles, est le seul qui présente encore aujourd'hui un type d'extraction en galeries souterraines.

Pierre MARTINAND écrivait en 1948 : « *Le bassin de Provins est probablement le premier du monde pour sa richesse, son homogénéité et ses réserves (...)* **"Une cité peu connue, une industrie méconnue** par P. MARTINAND, maire de St Brice, in *L'Opinion de Seine-et-Marne* du mercredi 11 février 1948.

Les exploitations d'argiles s'étendent entre Montereau, siège des plus anciennes carrières d'argile, et Sézanne, dans la Marne. Provins, centre du bassin, constitue le groupe essentiel. Parmi les différentes sociétés d'exploitation, la Société Denain-Anzin Minéraux de Ste Colombe est la plus importante.

L'ACTIVITE DES GLAISIERES

LES OUVRIERS "GLAISIERS"

Les "mineurs en argile" qui travaillaient dans des carrières, et à qui l'on attribua le qualificatif de **glaisiers**, n'obtinrent véritablement leur statut de mineur que très tardivement.

"le 9 décembre 1970", *Le Mal Français*, A. PEYREFITTE. Plon, 1976, chap. 24 *"Les gueules grises"* pp. 440 sqq.

Le **"mineur"**, le **"rouleur"**, l'**"encageur"**, le **"treuilliste"** et tout le personnel des glaisières sont encore appelés couramment aujourd'hui **"glaisiers"** ou **"ouvriers glaisiers"**.

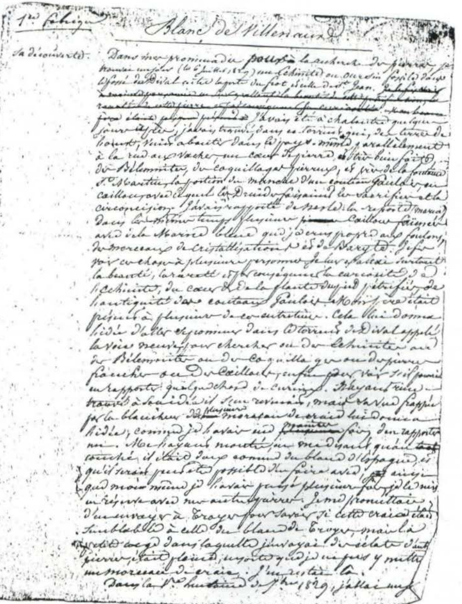
1re fabrique — Blanc de Villenauxe

Sa découverte.

Dans une promenade pour la recherche de pierres je trouvai un jour (le 6 juillet 1829) une échinite ou oursin fossile dans le fossé de Dival côté la porte du fort, ruelle dite St Jean. ~~[illegible]~~ J'avais été à Chalautre quelques jours après, j'avais trouvé dans ce torrent qui, de la terre de [illegible], vient aboutir dans le pays [illegible] parallèlement à la rue aux Vaches, un cœur de pierre très bien fait, des Bélemnites, des coquillages pierreux, et près de la fontaine St Martin, la portion du manche d'un couteau gaulois en caillou avec lequel les Druides faisaient les sacrifices et la circoncision. J'avais rapporté de Nesle-la-Reposte (Marne) dans le même temps plusieurs cailloux [illegible] avec de la marne blanche que je crus propres aux foulons, des morceaux de cristallisation et de Baryte. Je fis voir ces choses à plusieurs personnes, je leur exaltai surtout la beauté, la rareté et par conséquent la curiosité de l'échinite, du cœur et de la plante du pied pétrifiés, de l'antiquité des couteaux gaulois. [illegible] était présent à plusieurs de ces entretiens. Cela lui donna l'idée d'aller se promener dans le torrent de Dival appelé la voie creuse pour chercher ou des échinites ou des Bélemnites ou des coquillages ou des pierres franches ou des cailloux, enfin pour voir s'il pourrait en rapporter quelque chose de curieux. N'ayant rien trouvé à son idée il s'en revenait, mais sa vue frappée par la blancheur de plusieurs morceaux de craie lui donna l'idée, comme je l'avais eue première fois, d'en rapporter un. Me l'ayant montré, en me disant qu'au toucher il était doux comme du blanc d'Espagne, et qu'il serait peut-être possible d'en faire avec, ainsi que moi-même je l'avais pensé plusieurs fois, je le mis en réserve avec mes autres pierres. Je me promettais d'en envoyer à Troyes pour savoir si cette craie était semblable à celle du blanc de Troyes, mais la petite caisse dans laquelle j'envoyai des éclats d'autres pierres était pleine, il arriva que je ne pus y mettre un morceau de craie. J'en restai là.

Dans la 1re huitaine de 7bre 1829, j'allai [illegible]

"Le blanc de Villenauxe", vers 1830, ms. Gerost, Arch. départ. de l'aube Troyes, cote 2J 495.

L'EXPLOITATION SOUTERRAINE

Le boisage des galeries, la disposition d'un système de sécurité sont les opérations préalables qu'exige l'exploitation en galeries souterraines pour permettre l'extraction de l'argile.

LES GALERIES

Différentes galeries constituent le sous-sol ; elles sont de trois sortes : galeries principales, galeries secondaires, galeries d'exploitation, et possèdent en commun une terminologie qui les caractérise.

Le **ciel** désigne le plafond ou toit, le **pied** qualifie le sol et le **parement** nomme le côté de la galerie.

Les galeries principales

La galerie de traçage est une galerie de reconnaissance. Traçant une ligne sur un plan pour reconnaître l'existence du gisement et ses qualités, elle permet de sortir la terre et de creuser la galerie principale. L'accès à celle-ci se fait ensuite soit de plain-pied, soit par plan incliné, soit par puits.

La galerie de roulage assure la vie du chantier et principalement l'évacuation de l'argile à l'extérieur. Un refuge tous les cinquante mètres est destiné au personnel, afin de permettre aux wagonnets de circuler dans la galerie.

Les galeries secondaires

D'autres galeries de roulage existent à côté de la galerie principale.

L'intersection de la galerie principale et d'une galerie perpendiculaire est appelée le **carré**, alors que l'**aiguillage** désigne le point de bifurcation de la galerie de roulage et d'une galerie en fourche.

Les galeries d'exploitation

Elles présentent la caractéristique de ne point posséder de semelle, c'est-à-dire de ne pas avoir un sol boisé.

La galerie de dépilage est le lieu où s'effectue l'arrachage de la glaise, celle des secteurs d'exploitation au mineur continu étant plus large.

Cette galerie a une autre appellation : **boyau de ruine.** En effet, les ouvriers glaisiers ont préféré une terminologie plus simple et surtout plus imagée, mais tout le personnel des glaisières emploie désormais couramment cette expression.

Mesurant dix à quinze mètres, cette galerie accède aux coupons de dépilage.

Le **coupon** de dépilage est une **galerie touche-à-touche,** ainsi nommée car elle est contigüe aux autres coupons. Elle est abandonnée après son exploitation.

Toutes ces galeries sont soutenues par des pièces de bois assemblées par des entailles.

LE BOISAGE

Avant d'entreprendre l'extraction de l'argile, les ouvriers glaisiers doivent effectuer le **boisage** des galeries de roulage et secondaires, ceci afin d'éviter les effondrements ou les éboulements dûs à la poussée du terrain. Ils utilisent à cet effet le bois d'accacia, moins putrescible que le pin ou le sapin.

L'opérateur du boisage consiste en fait à consolider les galeries de mine en leur fabricant des cadres trapézoïdaux.

Le cadre

Différentes pièces de bois entrent dans la fabrication d'un cadre : le **poteau**, pièce dressée verticalement, maintient chacun des parements de la galerie ; le **chapeau** soutient son ciel ; la **semelle** presse son pied.

Le **cadre à semelle** est un cadre complet à quatre éléments comprenant les deux poteaux, le chapeau et la semelle.

Le **cadre sans semelle**, encore appelé **cadre-à-pieds-nus,** se compose uniquement de deux poteaux et d'un chapeau.

Un boisage spécial est propre au carré. Il comporte deux gros cadres, dont l'écartement et le maintien sont assurés par deux pièces transversales aux chapeaux : les **faux-chapeaux.**

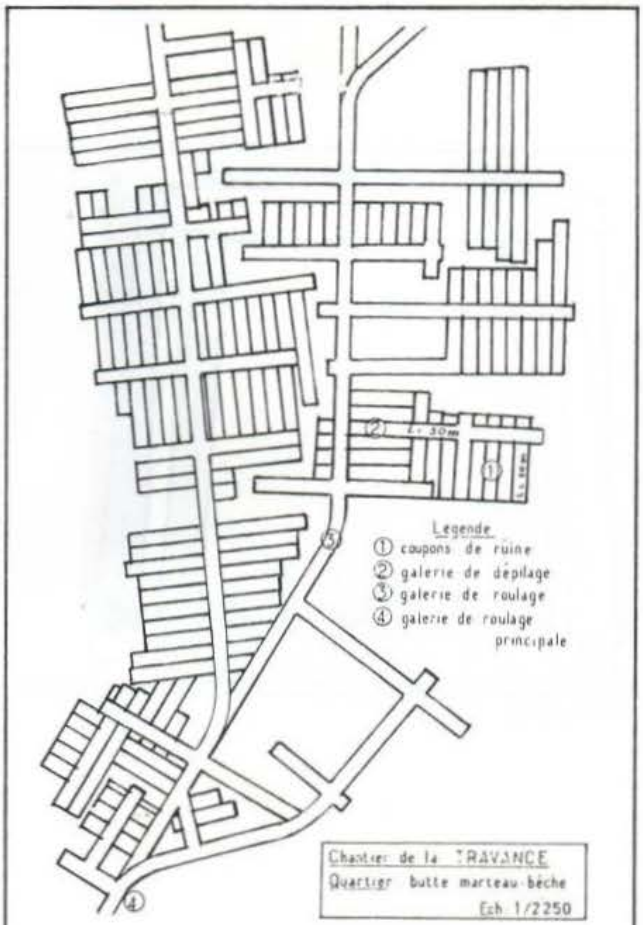

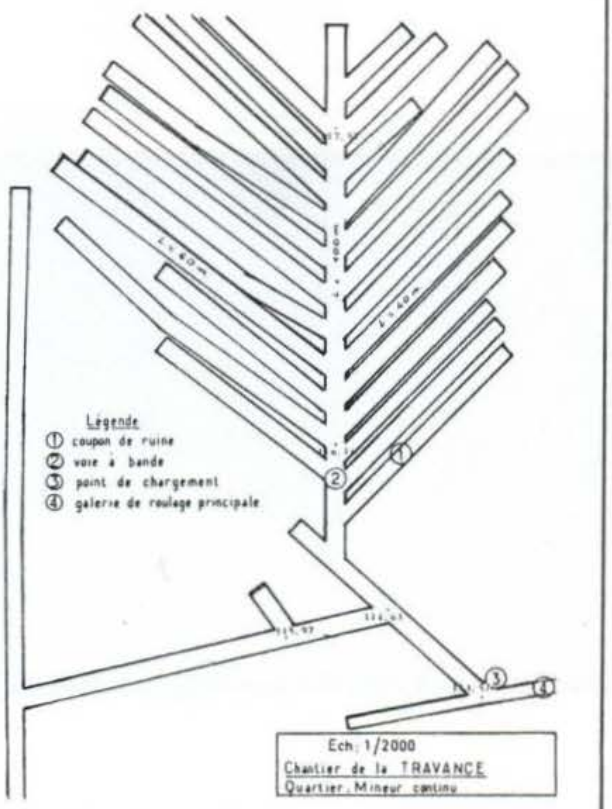

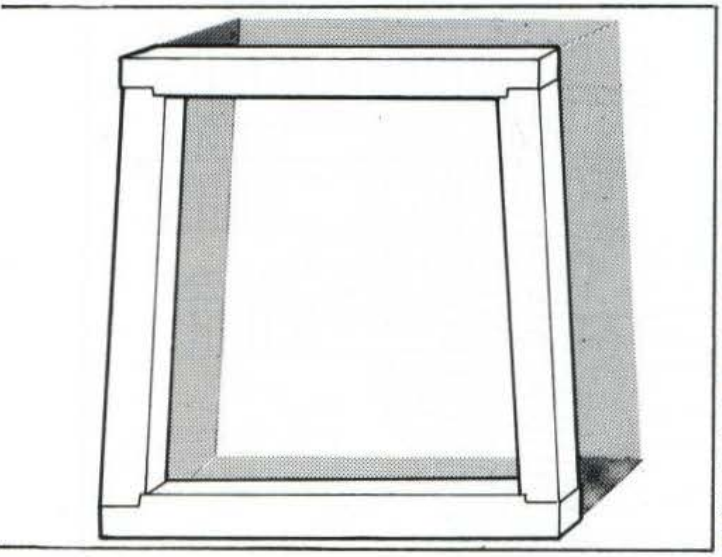

Galerie cadre complet

La confection du cadre

Les procédés de soutènement des galeries n'ayant pas changé depuis l'origine des exploitations souterraines, certains outils, employés également autrefois pour l'extraction de la glaise, demeurent utilisés pour le boisage.

L'herminette, petite hache dont le fer est perpendiculaire au manche, est employée pour entailler et serrer les bois.

Le hoyau est une petite houe à lame plate et recourbée, employée pour défoncer le sol.

La cognée, grosse hache biseautée, permet de couper les bois cassés pour la réparation.

La pose du cadre nécessite plusieurs étapes. Après avoir posé la semelle, les ouvriers placent les poteaux sur les entailles puis, en dernier lieu, le chapeau, ayant recours à différentes pièces boisées.

Les fiches sont les éléments qui, enfoncés croisés dans l'argile, maintiennent le premier poteau et facilitent la pose du second.

Le coin désigne une cale qui rend possible le resserrement du cadre.

La plaquette est une sorte de coin posé à la verticale entre le chapeau et le ciel pour appuyer le chapeau sur les poteaux.

L'étrésillon ou **buton** sert à garder l'intervalle entre deux cadres, dont le nombre est généralement de trois par mètre.

Le chandelage est l'opération qui consiste à renforcer les cadres des galeries de travail au mineur continu, en plaçant une **chandelle** ; cette poutre servant d'étai délimite ainsi un premier compartiment pour le convoyeur qui transporte la glaise, et un second pour le déplacement du personnel et des **lorries**, wagonnets plats transportant les bois.

Un boisage préventif

Un boisage préventif a pour but de protéger le mineur qui travaille à l'arrachage de la glaise. Celui-ci introduit, dans l'intervalle existant entre le ciel de la galerie et le chapeau du cadre, des pièces de bois appelées **boquets**.

Généralement disposés par trois, ils sont appuyés en porte-à faux sur deux ou trois cadres. Si un bloc d'argile se détache, il fait craquer les boquets, le bruit prévenant ainsi le mineur du danger. La pose des boquets est momentanée ; ceux-ci sont retirés une fois l'extraction et le chargement de la glaise terminés.

LA SECURITE

La mise en place d'un système de recueillement des eaux et de ventilation de l'air tend à éviter les inondations et l'asphyxie.

CHANTIER SOUTERRAIN. LA TRAVANCE. Galerie principale.

L'exhaure

L'eau arrive dans les galeries généralement après l'extraction. Pour réduire les risques d'inondation du chantier, un dispositif d'épuisement des eaux d'infiltration ou exhaure est installé pour recueillir l'eau au fond et à l'entrée du gisement.

Le batardeau, situé à proximité des lieux d'exploitation, recueille l'eau au fond du gisement. Arrêt provisoire, le batardeau, ancré au pied des parements de la galerie, permet de confectionner ensuite un barrage proprement dit. Par pompage, l'eau est alors évacuée à l'extérieur du chantier.

L'albraque est une petite descenderie destinée à recevoir les eaux provenant des batardeaux. Celles-ci sont véhiculées des batardeaux par pompe immergée vers une albraque. Là, elles sont reprises par des pompes plus puissantes pour l'évacuation au dehors du gisement.

L'aérage

L'objectif de l'**aérage** est de donner aux ouvriers l'air nécessaire à leur respiration, de diluer et d'éliminer les gaz dangereux, de fournir l'air utile à la combustion des lampes à flamme, et d'abaisser la température afin de réduire l'impression de chaleur.

L'aérage naturel ne suffisant pas, l'aérage des chantiers est donc assuré par un dispositif de ventilation.

La recherche du grisou

Le **grisou**, gaz inflammable et explosif se formant à l'abri de l'air, résulte de la décomposition des bois de mine. Léger, il se diffuse facilement, se mélangeant progressivement à toute l'atmosphère du chantier, capable aussi de provoquer l'asphyxie.

La recherche et le dosage du grisou constituent donc une prévention indispensable pour diminuer les dangers. Sa détection s'opère principalement au moyen d'une lampe à flamme, composée d'un tamis métallique, dite **lampe de sécurité.**

L'ABATTAGE

L'abattage consiste à extraire l'argile. Ce travail est encore appelé **dépilage** ou, en terme de glaisier, **ruine.**

Le mineur arrache la glaise, face au mur d'argile qui porte le nom de **front de taille** ou **butte**, pour les glaisiers.

Depuis le début des exploitations, et ce jusqu'au milieu du XXe siècle, l'abattage était entièrement artisanal.

Les ouvriers mineurs devaient, pour extraire l'argile, "tirer à la truelle", ou avoir recours à l'explosif.

Vers 1915, la méthode **au "fil"** permit l'extraction des blocs de glaise. Celle-ci fut amenée par des industriels belges qui exploitaient eux-mêmes des argiles à cette époque. Cette méthode introduisit le "crochet". Ce nouvel outil devint un des instruments indispensables à la panoplie du mineur. Celle-ci se composa alors du crochet, du pic, d'un appareil à roulette ou "carotte", du hoyau, de l'herminette, des "mouches", d'une pelle et d'une meule émeri, les ouvriers devant eux-mêmes allonger leurs crochets.

C'est l'arrivée de la mécanisation en 1953, avec le marteau-bêche, qui bouleversa les méthodes extractives.

L'abattage se fait actuellement selon deux procédés distincts : le marteau-bêche et le mineur continu.

L'abattage au marteau-bêche

Le marteau-bêche, dont l'apparence est identique à celle d'un marteau-piqueur, possède à son extrémité une lame d'acier large et plate. La forme particulière de cet outil explique la formation de son nom par l'association des deux substantifs qui le caractérisent.

Actionné par le mineur, le marteau-bêche détache des pains d'argile de la butte. Le pain ainsi découpé s'appelle une **banane.**

L'abattage au mineur continu.

Le mineur continu, dont plusieurs types sont de fabrication locale, est un engin mécanique d'abattage automatique. Le bras, commandé par un ouvrier mineur, dessine un mouvement de va-et-vient de gauche à droite et, réciproquement, de bas en haut.

Le convoyeur à bande récupère l'argile extraite et l'achemine par tapis roulant jusqu'au point de chargement du quartier de dépilage.

L'extraction dans les zones d'abattage s'effectue par une méthode rabattante qui part du fond de la galerie pour revenir vers le début du gisement, et par l'exploitation de coupons parallèles et contigües. Le personnel des glaisières appelle ce procédé le **dérivage.**

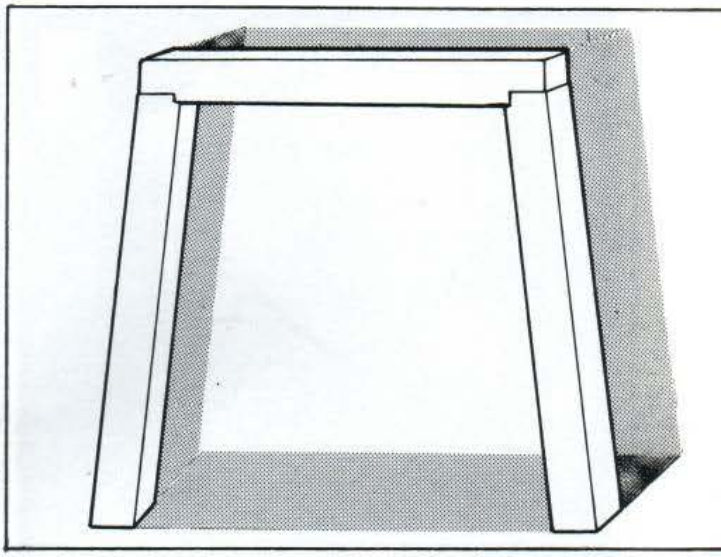

Galerie cadre à pieds-nus

CHANTIER SOUTERRAIN. LA TRAVANCE. Galerie secondaire de roulage permettant de distinguer les poteaux des cadres.

LE ROULAGE

Le transport des blocs argileux dans la galerie de roulage et leur évacuation à l'extérieur du chantier se nomme le **roulage.**

Le rouleur sortait autrefois l'argile à l'aide d'un cheval ou d'une brouette, avant de poussser manuellement le wagonnet chargé de glaise. A ce "roulage à bras" a succédé un roulage motorisé. Les wagonnets sont aujourd'hui tirés par un engin de traction sur rails, dont les premiers modèles furent confectionnés à partir de moteurs d'automobiles.

Le roulage est assuré au moyen d'un **locotracteur.**

Le wagonnet destiné au transport de la glaise, qui présente l'originalité de basculer sur le côté droit ou gauche pour vider les pains, est une **capote.**

Un support de sécurité, la **béquille**, est fixé au dernier chariot pour empêcher le train de partir à la dérive.

L'EXPLOITATION A CIEL OUVERT

Les premières exploitations à ciel ouvert du début du siècle, qui combinaient parfois extraction en surface et en profondeur, utilisaient pour l'arrachage de la glaise, les mêmes outils que ceux employés pour l'abattage artisanal en galeries souterraines.

Après une période d'interruption, les exploitations en surface ont réouvert vers 1965. Depuis les années 80, cette méthode connaît un nouvel essor. La multiplication de ce type de chantier s'explique par des raisons socio-économiques, ce procédé permettant un grand rendement.

Les photos présentées ici ont été prises en avril 1980 au cours de la visite des différents chantiers de la Sté Denain-Anzin Minéraux de Ste Colombe : Le chantier souterrain de la Travanne, les ciels ouverts de Chalautre et St Genest, les usines de traitements des argiles de Bellecroix et de Beaujard.

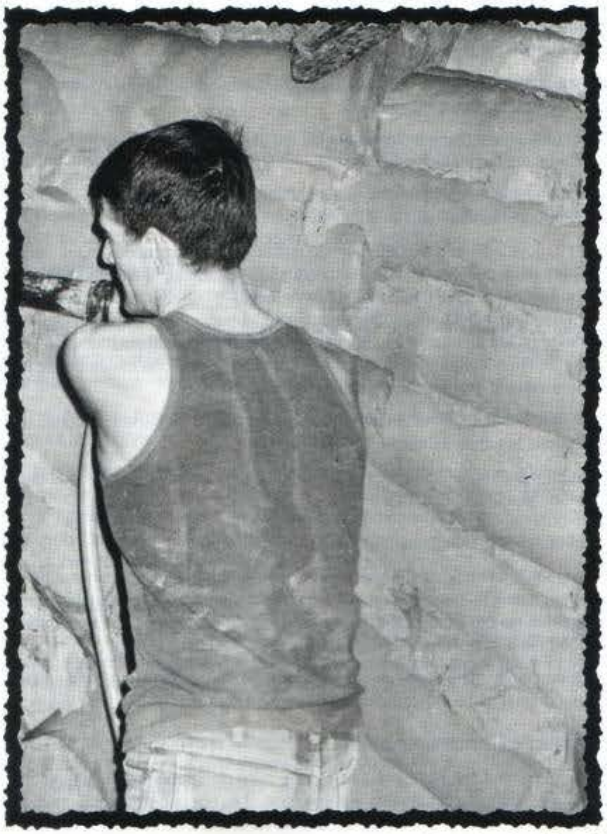

Abattage au marteau-bêche. Décomposition des quatre phases du mouvement.

Abattage au mineur continu : L'ouvrier et sa machine.

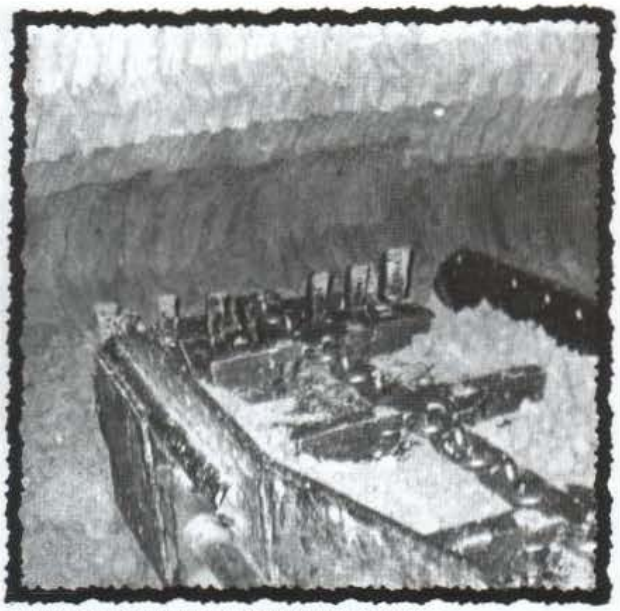

Extrémité du bras de la machine qui arrache l'argile de la butte.

L'argile extraite tombe sur le convoyeur à bande qui le déverse dans le wagonnet.

Le roulage : Locotracteur et capotes chargées à la sortie de la galerie principale.

Ces chantiers à ciel ouvert font appel à présent à des techniques extractives modernes très poussées venant, en grande partie, de l'étranger.

LE TERRASSEMENT

L'extraction en surface exige dans un premier temps un travail de terrassement. L'excavation, les travaux de déblai, notamment l'extraction des calcaires, des sables et des marnes, sont assurés au moyen de puissantes machines.

Le scraper aide au décapage du terrain, ainsi que la pelle hydraulique nommée **pelleteuse.**

Le crawl, appareil alimenté par un compresseur, est nécessaire en sol extrêmement dur pour le forage du gisement.

Le bulldozer est employé pour le nivellement et le déblaiement.

La niveleuse rend possible l'aplanissement des pistes d'accès au chantier.

Le dumper, tombereau automoteur d'une contenance de trente tonnes, à benne basculante, assure le transport des matériaux.

Vue d'ensemble.

Chantier à ciel ouvert de St Genest. Les photos permettent d'apercevoir les différentes couches de dépôts sédimentaires : calcaire, marne, sable et argile.

L'ABATTAGE

L'extraction de l'argile à ciel ouvert s'opère au moyen d'un **mineur continu,** de fabrication allemande, du même type que l'appareil utilisé pour l'exploitation souterraine, et de la **pelleteuse**, servant également à l'arrachage de la glaise.

L'argile découpée par le mineur continu est récupérée sur des **sauterelles,** mécanisme de manutention mobile à bande, puis sur des **convoyeurs.** Ceux-ci représentent ici un moyen de transport à tapis roulant en circuit fermé, qui apporte l'argile sous le hangar de stockage.

Les argiles extraites présentent deux grandes qualités distinctes : *les argiles à faïence*, requises pour la fabrication d'objets céramiques et les *argiles réfractaires*, plus fortes en alumine, permettant d'élaborer des briques ou des bétons réfractaires.

Ces argiles peuvent être vendues sous leur forme brute ou subir divers traitements dans l'usine de transformation.

Des camions de carrière "Diamond", d'une contenance de dix tonnes, assurent l'acheminement de la glaise vers ces usines.

LE TRAITEMENT DE LA GLAISE

Durant la période artisanale, la totalité de la production argileuse était vendue brute aux utilisateurs. Seul un triage manuel s'effectuait en surface, à proximité des exploitations. Ce triage de la glaise, qui fit appel à une main-d'œuvre féminine et enfantine dans les années 1950, consistait à départager les argiles selon leur grain et à *"éplucher la terre"*. Ce travail avait pour but d'enlever les pointes de fer ou *"puces"* se trouvant dans l'argile, avec une *curette* ou un petit appareil constitué d'un morceau de crochet élargi à son extrémité et d'une poignée en bois. Fabriqué par les ouvriers glaisiers, ceux-ci appelaient cet outil un *"fouillot"*.

Lorsque les exploitations prirent leur essor, l'idée de transformer les argiles sur place se fit jour. Ainsi apparurent les usines de traitement, dans lesquelles la glaise subit différentes transformations selon l'utilisation envisagée.

Le déchiquetage découpe l'argile en petites lamelles.

Le broyage la réduit selon la granulométrie désirée par le demandeur.

Le séchage consiste à faire passer l'argile déchiquetée au séchoir.

La recomposition désigne l'opération qui donne lieu à un mélange d'argiles reconstituant la qualité demandée par l'acheteur.

Depuis 1924 environ, un certain nombre de fours continus, destinés à la calcination des argiles crues, ont été construits dans la région de Provins. Les Ets Etienne Henry mirent en service, à St Brice, en 1929, un four dit "four *belge*".

La Céramique dans le Provinois, les argiles et leurs utilisations, Claude BOISSET.

Le produit obtenu dans ces fours spéciaux est la **chamotte.** Celle-ci, employée dans de nombreuses fabrications céramiques, est également utilisée comme dégraissant des produits réfractaires.

Les argiles, parfois livrées en vrac, subissent aussi l'**ensachage** puis, le **camionnage**. Elles peuvent être également acheminées par voie ferroviaire.

Cette étude descriptive fait apparaître le contraste entre une technique artisanale et une technique "mécanisée", l'exploitation actuelle en galerie

A gauche le bassin de recueillement des eaux polluées.

marquant en quelque sorte une transition entre ces deux techniques d'exploitation.

La multiplicité des tâches en galeries souterraines explique l'abondance des termes recensés. Au contraire, les techniques les plus récentes révèlent une économie de moyens et, par conséquence, de termes.

Mineur continu : strates horizontales.

Pelleteuse : strates verticales.

Chantier à ciel ouvert, détail : le front d'abattage. Selon les machines employées pour l'extraction, deux configurations distinctes se dessinent :

Une pelleteuse en action.

Ces remarques sont autant de caractéristiques lexicales que tentera d'analyser plus précisément la seconde partie de cette étude.

C'était dans cette ambiance inconfortable que l'ouvrier glaisier, torse nu, armé d'une espèce de raclette à longue tige, creusait des sillons de deux centimètres de large environ espacés parallèlement d'une vingtaine de centimètres sur une profondeur à peu près semblable pour, ensuite, découper des blocs approximativement cubiques de vingt centimètres de côté au moyen d'un fil d'acier, genre fil à couper le beurre.

J'écris au passé en raison de ce que je me place à l'époque où je descendis pour la première fois dans une mine; je pouvais avoir onze ans.

Depuis les méthodes d'extraction se sont modernisées. Peut-on dire que le marteau-bêche pneumatique qu'utilisent désormais les mineurs — s'il autorise un meilleur rendement — améliore sensiblement les conditions de travail ?

Celles-ci demeurent pénibles, d'autant plus que dans ces galeries où, auparavant, le silence n'était troublé que par le bruit de roulement des wagonnets et de la chute des gouttes d'eau perlant en sous-face de la voûte des galeries, se répercute désormais celui assourdissant de ces nouveaux engins d'une vingtaine de kilos et portés à bout de bras.

Les blocs extraits — de mi provenant du raclage à l'époqu vers l'extérieur au moyen de différemment selon la nature et

J'ai connu le roulage effect travail du "rouleur" n'était pas celui du mineur affecté à l'extr ment de l'effort physique qu'il pousser — ou parfois retenir subissait en permanence l'effe température entre l'extérieur tions particulièrement sensibles

La Ruelle aux Vignes, Cyr Belcroix (extrait).

langage des glaisiers

LE VOCABULAIRE DES GLAISIERS

FORMATION ET CARACTERISTIQUES DU LEXIQUE

L'analyse lexicale des termes définis précédemment met en évidence la diversité des modes de formation de ce corpus. La création de mots propres à l'activité des glaisières s'opère par composition, par dérivation, ou encore, par néologie sémantique. Le lecteur remarquera aisément l'importance des termes empruntés dans la constitution de ce lexique professionnel. Ce phénomène d'emprunt fait appel soit aux vocabulaires courants et techniques, soit encore aux dialectes et aux langues étrangères.

La consultation de plusieurs dictionnaires de langue a rendu possible cette approche lexicale.

La préférence du **Lexis** au **Nouveau Petit Larousse** s'explique par l'abondance du lexique recensé puisque ce dictionnaire compte plus de soixante-seize mille mots, s'attachant à *"décrire le lexique du français dans sa plus grande extension"*.

Préface, Lexis en 2 vol., vol. I, Librairie Larousse, 1977, p. VI.

Le **Petit Robert**, qui vise à *"décrire le phénomène complexe qu'est la vie du langage"*, a permis, en utilisant l'édition de 1983, de situer les termes étudiés dans l'état actuel du lexique.

REY Alain, *Présentation du Dictionnaire, Petit Robert I*, ed. pour 1983, p. IX.

Parfois, une recherche complémentaire s'est imposée — notamment lorsque le terme envisagé ne figurait dans aucun de ces deux dictionnaires de langue — avec le recours à un dictionnaire encyclopédique, en l'occurrence le **Grand Larousse Encyclopédique** édition de 1960.

Enfin, excepté d'autres dictionnaires de langue ou ouvrages spécialisés compulsés spécialement pour l'explication du mot *"chamotte"*, l'usage de dictionnaires étrangers fut indispensable pour l'étude de ce mot et des termes d'origine anglo-saxonne.

Le souci de cette étude lexicale n'est pas de présenter une explication étymologique et historique systématique pour chacun des vocables concernés, données aisément repérables dans les dictionnaires. S'attacher en revanche à étudier la structure du vocabulaire des glaisières et à cerner les caractéristiques de celui-ci semble assurément plus adéquat dans le cadre d'une approche sociolinguistique.

La Ruelle aux Vignes, Cyr Belcroix (extrait).

Mais je t'ai parlé d'une glaisière abandonnée.

Je ne peux laisser passer l'occasion de t'entretenir d'une matière qui constitue la richesse du sous-sol de la région de Provins et de ses procédés d'extraction.

La glaise — argile plastique, molle et compacte dans son état naturel, de couleur grise — sert à la fabrication de matériaux réfractaires et des céramiques.

Le sous-sol de la région en contient en quantité importante.

Son exploitation semble remonter au début du XIXe siècle, mais, pendant un certain temps, seuls les bancs supérieurs — d'une épaisseur relativement faible (8 à 10 mètres au maximum) — étaient exploités à ciel ouvert, c'est-à-dire en carrière. C'est du moins ce qui ressort de la remarquable étude de Monsieur Hippolyte Laroque — "GÉOLOGIE DESCRIPTIVE DU BASSIN DE LA VOULZIE" *(Imprimerie Commerciale de E. Porcheret — Tournefier, Provins 1891)* —

Bien que celle généralement extraite soit de couleur grise ou blanche, on en trouve d'autres noirâtres, jaune pâle, violacées, rose tendre dont les qualités diffèrent, ce qui impliquait un tri soigneux de ces argiles avant de les dirige pour la qualité inférieure porcelaineries comme Limoges supérieure —.

Il est surprenant qu'aucun songé à établir sur les lieux mêm usine de traitement et de trai matière, hormis la tuilerie abandonnée depuis longtemps - la route de Champbenoist.

En l'absence d'usine de glaise doit être acheminée ver

LA STRUCTURE DU LEXIQUE

LA COMPOSITION

La composition est la formation de nouvelles unités lexicales "à partir d'éléments autonomes déjà intégrés dans la langue".

DESIRAT & HORDE, La Langue française au XXe siècle, Bordas Paris 1976, p. 175.

Les composés sont fréquents — mais pas uniquement — des unités de deux éléments, souvent reliés graphiquement par un trait d'union : "marteau-bêche".

Les unités lexicales à deux éléments

Elles sont formées soit de deux substantifs, soit d'un adjectif et d'un substantif — ou inversement — servant à désigner une chose qui a une double fonction ou une double spécialité : **marteau-bêche, mineur continu,** exception faite du composé **faux-chapeau** qui désigne un simple objet.

Dans les formes composées **marteau-bêche** et **mineur continu**, l'unité lexicale à deux éléments est en fait la forme elliptique d'un syntagme réduit à deux éléments, le second déterminant le premier : *marteau pneumatique en forme de bêche, mineur qui travaille en continu.*

L'absence de trait d'union n'interdit pas de reconnaître ici un terme composé. La juxtaposition des deux mots **mineur continu** suffit en effet à créer un composé : une unité lexicale caractérisée par un nouveau signifié, ou contenu sémantique, unité dont les deux éléments constituants ne peuvent être disjoints sans en changer absolument le sens. Le seul substantif "mineur" renvoie à l'ouvrier qui travaille dans une mine, alors que la forme composée "mineur continu" désigne un engin mécanique.

Outre cette structure binaire des mots composés, une dizaine d'unités lexicales formées de plus de deux éléments caractérisent le lexique étudié.

Les unités lexicales complexes

Dans ces unités complexes, encore appelées syntagmes nominaux, des mots simples, tirés du fond lexical commun, acquièrent un sens particulier, spécifique, par association avec d'autres mots simples, créant ainsi une unité nouvelle : "cadre à semelle".

Ces formes complexes ont un rôle désignatif ; elles ont pour fonction d'*énumérer dans une même unité complexe toutes les caractéristiques techniques d'un objet fabriqué ou d'une machine".*

GUILBERT Louis, *La Spécificité du terme scientifique et technique, Langue Française N° 17*, Larousse 1973, p. 17.

Elles sont composées de deux lexèmes ou plus, liés entre eux par un élément prépositionnel auquel réfère Pierre GILBERT sous la désignation de "joncteur".

GILBERT Pierre, *Principaux faits observés, Langue Française N° 2*, 1969.

Ce lien est exprimé ici par l'emploi des prépositions "sans", "de" et "à", qui rendent explicite le rapport de liaison entre les éléments lexicaux.

L'emploi de la préposition SANS

Cette préposition privative unit deux substantifs simples, "cadre" et "semelle", pour former le nom d'un objet qui revêt une double caractéristique : **cadre sans semelle.**

L'emploi de la préposition DE

Liant également deux substantifs, elle introduit le déterminant du premier et donne ainsi le sens spécialisé du nouveau mot créé : **coupon de dépilage, galerie de dépilage, galerie de roulage, galerie de traçage, lampe de sécurité.**

L'emploi de la préposition A

Elle met en apposition deux mots simples : **cadre à semelle, convoyeur à bande,** ou un simple substantif et un élément déjà composé : **cadre à pieds-nus.** Claude DESIRAT et Tristan HORDE parlent dans ce cas précis de "surcomposé".

DESIRAT & HORDE, p. 176.

L'ellipse de la préposition

La préposition "EN", qui commande au sens de la forme composée galerie touche-à-touche : **galerie en touche-à-touche,** disparaît du syntagme. Il ne subsiste alors qu'une forme juxtaposant le substantif et la locution adverbiale.

Cet emploi des prépositions concourt à la création de nouvelles unités lexicales. Des mots tirés du vocabulaire général forment par combinaison avec d'autres mots, des composés ayant un sens spécialisé, souvent technique.

L'étude de ces termes appelle ainsi certaines remarques d'ordre syntaxique quant à leur procédé de création. Nous retiendrons en effet la réduction de syntagmes à de simples formes nominales, le recours à la juxtaposition, l'emploi ou l'ellipse des prépositions.

De fait, la limite, pour les linguistes, entre ce qu'ils nomment le "tour syntaxique" et le mot composé reste difficile à cerner. C'est pourquoi, ces formes composées posent bien des problèmes de terminologie, différente selon les linguistes. André PHAL parle de "dérivation syngtagmatique", Bernard POTTIER les regroupe sous le terme de "lexies complexes", Emile BENVENISTE propose le mot "synapsies".

PHAL André, *La part du lexique commun dans les vocabulaires scientifiques et techniques, Langue Française N° 2*, 1969, p. 76.

Pour chacune des formes étudiées ici, il est impossible de disjoindre ses éléments constituants sans qu'elle perde son unité de sens. Tous les termes analysés ont effectivement pour trait commun de comporter plusieurs éléments, *"tous également nécessaires pour décrire et délimiter le contenu sémantique précis d'une opération, d'un instrument ou d'un matériau".*

GUILBERT Louis, *Dictionnaires et Linguistique : Essai de typologie des dictionnaires monolingues français contemporains, Langue française N° 2*, 1969, p. 12.

Aussi pouvons-nous à juste titre classer les termes étudiés, qu'il s'agisse d'unités lexicales à deux éléments ou plus, parmi les composés.

LA DERIVATION

La dérivation présente souvent une forme unique constituée par l'agglutination d'un radical et d'un ou plusieurs éléments adjoints ou affixés, qui n'existent pas à l'état isolé dans la langue : "chaude**lage**".

Si l'élément précède le radical, il s'agit d'un préfixe ; il le suit, on le nomme alors suffixe.

Les termes ainsi formés sont surtout caractérisés ici par l'importance de la dérivation suffixale.

En outre, les dérivés "glaisiers" et "fouillot" proposent deux créations locales intéressantes.

La dérivation suffixale

La dérivation suffixale allonge le mot primitif, sur lequel elle crée un terme nouveau, par l'ajout de terminaisons spécifiques ou "suffixes".

Dans le vocabulaire recensé, les dérivés suffixés sont formés sur une base substantivale : "chandelage", "treuilliste", ou sur une base verbale : "dérivage".

La suffixation en "ISTE"

Le substantif "treuil" suivi de la consonne géminée "L" et du suffixe "iste" forme le terme **treuilliste**.

Les dérivés en "iste" qualifient le plus fréquemment une personne qui s'occupe de l'objet signalé par le radical. La forme nominale "treuilliste" désigne bien l'agent qui actionne le treuil.

La suffixation en "AGE"

Deux créations sur ce modèle avec les mots **chandelage,** formé sur le radical du substantif "chandelle" auquel s'adjoint le suffixe "age", et **dérivage**, qui allie ce même suffixe au radical du verbe "dériver".

Ce deuxième terme voit le suffixe changer sa classe grammaticale de base : issu d'un verbe, le mot dérivé devient substantif.

Le suffixe "age" sert à former des substantifs qui expriment une action, comme le démontrent les deux exemples étudiés.

La dérivation suffixale fournit donc de nouvelles unités lexicales et détermine simultanément leur classe grammaticale. Elle crée ici trois substantifs.

Notons que d'autres termes relatifs à l'activité professionnelle des glaisières témoignent à l'origine de ce procédé de formation, tels "traçage, abattage, dépilage, déchiquetage", etc. Cependant, il ne convenait pas de les répertorier ici puisque ceux-ci ne relèvent pas d'une création lexicale propre au corpus étudié. Il s'agit au contraire d'emprunts à la langue courante ou encore à la langue technique.

En revanche, les termes *"glaisiers"* et *"fouillot"*, parce qu'ils présentent deux créations locales, sont sans conteste les dérivés les plus intéressants.

Les créations locales

Le personnel des glaisières a formé le mot **glaisier** par "dérivation régressive".

GREVISSE, *Le Bon Usage*, éd. Duculot 1980, p. 93, parag. N° 160.

Celle-ci raccourcit toujours le mot initial par suppression de la syllabe finale pour créer un mot nouveau.

Le terme régional *"glaisier"* est ainsi tiré de *"glaisière"*, par élimination du "E" féminin, final de ce substantif.

Le terme **"fouillot"** ou peut-être "fouillau", aucune attestation écrite ne permettant de lever l'ambiguïté orthographique, présente un cas de dérivation sufixale très original.

Ce mot qualifiait, rappelons-le, un outil utilisé pour le triage manuel de la glaise. Bien que le terme ait disparu en même temps que l'instrument qu'il désignait, exception fut faite en le retenant dans cette étude lexicale. Il s'agit en effet du seul particularisme local rencontré dans le vocabulaire relatif à l'activité des glaisières.

Les ouvriers glaisiers, qui "fouillaient" l'argile à l'aide de ce petit outil, ont forgé le nom de "fouillot" sur le radical du verbe "fouiller" auquel ils ont ajouté le suffixe "ot". Or, cette terminaison se retrouve dans un nombre assez important de termes briards. L'étude d'Auguste DIOT : *Le Patois Briard*, ou encore le roman régionaliste *Sacré Mathieu* de Cyr BELCROIX, permettent de le constater.

Dans son ouvrage *Le Patois Briard*. Auguste DIOT explique 33 substantifs et adjectifs dont la syllabe finale est en "ot", parmi lesquels : "aigrot (p. 26), barbot (p. 29), chagnot (p. 37), Crillot (p. 40), épalognot (p. 55), gargouillot (p. 64), jeangnot (p. 71), margouillot (p. 77), mollot (p. 79), pergnot (p. 85),... balayot (1re suppl. p. 3), douillot (id. p. 6), bicquot (2e suppl. p. 3) ».

Le Patois Briard, dont plus particulièrement le patois parlé dans la région de Provins, Laffite Reprints, Marseille 1979.

Les termes "berlot, cafargnot, cargnot, chagnot, charigot, claquot, gorganot, guerlot, hacot, jeangnot" figurent dans le roman *Sacré Mathieu* de Cyr BELCROIX, et font l'objet d'un glossaire à la fin de l'ouvrage.

Sacré Mathieu, ed. Le Relais 1967, p. 239.

Si la dérivation ne concerne que cinq des termes retenus, elle présente néanmoins les deux seules formes régionales rencontrées dans l'étude de ce vocabulaire.

LES EMPRUNTS

L'emprunt est le procédé par lequel une langue s'incorpore un élément significatif d'une autre langue. L'exemple d'emprunt le plus caractéristique est celui de la langue française fait à la langue anglaise : "bulldozer".

Les vocables concernés font apparaître quatre types d'emprunt d'ordre lexical : l'emprunt aux dialectes, l'emprunt à la technologie, l'emprunt à la langue courante et l'emprunt aux langues étrangères.

Un examen attentif des dictionnaires précédemment cités a permis de dresser un tableau comparatif de la terminologie retenue. Pour déterminer la nature de ces emprunts, il s'agissait de rechercher si les termes étaient accompagnés ou non d'une marque de spécialité, généralement notée par une abréviation précédant leur définition. Effectivement, les abréviations restreignent l'usage du mot à un domaine précis : techn., ch. de fer, constr., min.

A l'inverse, l'absence d'abréviation signifie que le mot est d'emploi courant.

Le *Lexis* accorde *"une large place aux vocabulaires des sciences et des techniques."*

Préface, Lexis en 2 vol., vol. I, Librairie Larousse, 1977, p. VI.

Le Petit Robert mentionne à propos des termes techniques : "La richesse des terminologies ne peut être reflétée que dans la mesure où la diffusion des termes est socialement importante".

REY Alain, *Présentation du Dictionnaire, Petit Robert 1*, éd. pour 1983, p. XVIII.

Ainsi confrontant les listes obtenues, il est d'emblée possible de remarquer sur le tableau comparatif, que dix-sept termes appartiennent à une technique, spécifique ou non, dans le *Lexis*, et treize dans le *Petit Robert*. Ce constat révèle "l'imprécision de la frontière entre lexique commun et vocabulaire technique ".

DESIRAT & HORDE, p. 172.

Les dictionnaires diffèrent sur ce point pour onze de ces termes.

Ces divergences montrent le mouvement constant de la langue. Certains mots mentionnés dans le Lexis ne figurent pas dans le *Petit Robert*. D'autres, d'emploi courant dans le premier, se spécialisent dans le second, et inversement.

Quant aux termes d'origine anglo-saxone, le même tableau permet de noter leur intégration progressive dans la langue.

L'emprunt aux dialectes

Le mot **boquet,** nom d'une pièce boisée, ne figure ni dans les dictionnaires de langue, ni dans le *Grand Larousse Encyclopédique*.

Les recherches à propos de ce terme attestent l'emprunt à une forme dialectale ancienne.

"Boquet", qui a d'ailleurs donné le dérivé "boqueteau", est une variante picarde du diminutif normand "bouquet".

"boquet", variante normando-picarde de *bouquet*, 1360", *Lexis*, vol. I, 1977, p. 197.

"boquet", variante picarde de *bouquet"*, *Petit Robert*, ed. pour 1983, p. 199.

Ce dernier, issu du germanique occidental *"bosk"* qui signifiait "bois", a donc nommé à l'origine un petit bois.

BLOCH & WARTBURG, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, P.U.F., ed. 1968, Paris, p. 76.

Le substantif "bois" ayant qualifié très tôt la matière ligneuse de l'arbre, ce deuxième sens du mot explique la signification de la forme "boquet" rencontrée ici, puisque celle-ci désigne une pièce faite de cette matière.

L'emprunt à la technologie

Certains termes du corpus considéré appartiennent à l'ensemble des mots techniques propres aux métiers. Ceux-ci relèvent soit d'une terminologie non spécifique, soit d'une terminologie spécialisée.

L'emprunt à une technologie non spécifique

Rentrent dans ce classement sept substantifs qui ne concernent pas une technique spécialisée, mais dont l'emploi est commun à différents métiers : **la béquille, le coin, l'étrésillon, le locotracteur, la niveleuse, la sauterelle, le traçage.**

L'emprunt à une technologie spécifique

D'autres termes, précédés d'une mention précise dans les dictionnaires, se rapportent à un corps de métier donné.

Relevons les mots techniques propres à la construction : **la chandelle,** à l'agriculture : **le hoyau,** ou encore au vocabulaire des chemins de fer : **l'aiguillage, le lorry** (les lorries).

Plus nombreux sont les vocables empruntés à la technologie des mines, qu'il s'agisse des dénominations relatives à l'extraction : **l'aba(t)tage, le dépilage, l'encageur, le front de taille, le mineur, le roulage.**

ou à la sécurité de l'exploitation souterraine : **l'aérage, l'albraque, l'exhaure.**

Le travail en sous-sol, le percement des puits et le boisage des galeries exigent un personnel qualifié, qui fut trouvé, à l'origine des exploitations du bassin de Provins, dans le nord de la France et surtout en Belgique, pays de mines à cette époque : *"(...) le travail y est analogue à celui des mines, avec les sujétions que comporte l'exploitation minière : boisage, aérage, exhaure"*.

COUTURAUD Emile, *Les Argiles céramiques du bassin de Provins, Opinion Economique et Financière* de décembre 1953.

De ce fait, la terminologie propre aux charbonnages fut empruntée en même temps que ses techniques minières.

L'emprunt à la langue courante

Nombreux, les emprunts à la langue courante présentent deux procédés importants de formation du lexique : l'emprunt de sens et la néologie sémantique.

L'emprunt de sens

Le vocabulaire étudié puise dans le lexique courant la forme et le sens de certains mots. Ceux-ci sont par conséquent pris dans leur acception commune : **le boisage, le broyage, le bu(t)ton, le camionnage, la cognée, le déchiquetage, l'ensachage, la fiche, la galerie, l'herminette, le parement, la pelleteuse, le poteau, la recomposition, le rouleur, le séchage, le toit.**

Le mot **buton** appelle une remarque. *Le Grand Larousse Encyclopédique* le définit, sans abréviation préalable, comme *« une pièce de bois employée pour le soutènement des terrassements »*. Le fait que ce terme ne figure ni dans le *Lexis*, ni dans le *Petit Robert* prouve que celui-ci est sorti de l'usage courant.

Ainsi que le soulignent Claude DESIRAT et Tristan HORDE, bon nombre de noms d'instruments ou de pièces propres à l'artisanat formés avec le suffixe "-on" ont disparu du vocabulaire.

DESIRAT & HORDE, p. 167

Le mot *"buton"* figure parmi ceux-ci. Notons que son synonyme *"étrésillon"* est encore mentionné, comme terme technique, dans les deux dictionnaires de langue.

D'autres éléments marquent l'extension de mots techniques au lexique général : les mots **batardeau** et **grisou** perdent leur marque de spécialité dans le *Lexis* et le *Petit Robert*.

A ces emprunts de sens s'en ajoutent d'autres, qui n'empruntent aux mots communs que leur forme, ceux-ci recevant une nouvelle signification. Ce procédé de création met en évidence le mouvement néologique du lexique.

TABLEAU COMPARATIF DES EMPRUNTS

	GRAND LAROUSSE ENCYCLOPEDIQUE	LEXIS	PETIT ROBERT
ABA(T)TAGE (s.m., 1265)		MIN.	COUR.
AERAGE (s.m., 1758)		MIN.	COUR.
AIGUILLAGE (s.m., 1877)		COUR.	CH.DE FER
ALBRAQUE (s.m., 1933)		MIN.	*
BANANE (s.f.)		**	**
BATARDEAU (s.m., 1446)	TRAV. PUB.	COUR.	COUR.
BEQUILLE (s.f.)		COUR.	TECHN.
BOISAGE (s.m., 1796)		COUR.	COUR.
BOQUET(S)	*	*	*
BOYAU DE RUINE (s.m.)	*	*	*
BROYAGE (s.m., 1842)		TECHN.	COUR.
BULLDOZER (s.m., 1948)	MOT AMERIC.	COUR.	COUR.
BU(T)TON (s.m.)	COUR.	*	*
BUTTE (s.f.)		**	**
CAMIONNAGE (s.m., v. 1820)		COUR.	COUR.
CAPOTE (s.f.)		**	**
CARRE (s.m.)		**	**
CHAMOTTE (s.f.,?)	COUR.	COUR.	*
CHAPEAU (s.m.)		**	**
CHANDELLE (s.f.)		CONSTR.	**
CIEL (s.m.)		**	TECHN.
COGNEE (s.f.)		COUR.	COUR.
COIN (s.m.)		TECHN.	COUR.
COUPON (s.m.)		**	**
CRAWL (s.m.)		**	**
DECHIQUETAGE (s.m., 1380)		COUR.	COUR.
DEPILAGE (s.m.)		MIN.1864	**
DUMPER (s.m., 1960)		TECHN.	COUR.(anglicisme)
ENSACHAGE (s.m., 1848)		COUR.	COUR.
ETRESILLON (s.m., XVII*)		TECHN.	TECHN.
EXHAURE (s.f., 1872)		MIN.	TECHN.
FICHE (s.f.)		COUR.	COUR.
FRONT DE TAILLE (s.m.)		MIN.1875	TECHN.
GRISOU (s.m., 1754)	MIN.	COUR.	COUR.
HERMINETTE (s.f., 1583)		TECHN.	COUR.
HOYAU (s.m., 1335)		COUR.	AGRIC.
LOCOTRACTEUR (s.m., 1921)		COUR.	TECHN.
LORRY/IES (s.m., 1877)		TECHN.	CH.DE FER
NIVELEUSE (s.f., 1948)		TRAV.PUB.	TECHN.
PAREMENT (s.m.)		COUR.1406	**
PELLETEUSE (s.f. 1936)		COUR.	COUR.
PIED (s.m.)		**	**
PLAQUETTE (s.f.)		**	**
POTEAU (s.m., 1538)		COUR.	COUR.
RECOMPOSITION (s.f., 1762)		COUR.	COUR.
ROULAGE (s.m., 1567)		MIN.	COUR.
SAUTERELLE (s.f., XVI*)		TECHN.	TECHN.
SCRAPER (s.m., 1939)		TRAV.PUB.	TECHN.(anglicisme)
SECHAGE (s.m., 1797)		COUR.	COUR.
SEMELLE (s.f.)		**	TECHN.1873
TOIT (s.m.)		**	COUR. 1765
TRAÇAGE (s.m., 1876)		COUR.	COUR.

LEGENDE DES ABRÉVIATIONS

COUR. : sens courant
CH. DE FER : Chemins de fer
CONSTR. : construction
MIN. : terme technique
TRAV. PUB. : Travaux publics
* : le terme ne figure pas
** : sens absent

La néologie sémantique

On entend par néologisme sémantique un terme qui, par transfert, reçoit un sens spécialisé. Le vocabulaire technique étudié présente six néologismes de ce type.

La butte, qui désigne couramment un tertre, nomme la masse d'argile à abattre qui se présente au mineur.

Le nom du wagonnet spécial, **la capote,** puise sa source dans le sens du verbe intransitif "capoter" : se retourner.

Le carré se spécialise en qualifiant le croisement à angle droit de deux galeries.

Le coupon devient l'appellation d'une galerie de dépilage.

Le substantif **plaquette** caractérise toujours une plaque de faible épaisseur, mais spécifique à la technique du boisage.

Certains néologismes sémantiques sont formés par catachrèse. La catachrèse est une figure d'analogie tendant à combler un vide lexical.

Ainsi, la **banane** prête son nom au pain d'argile, de forme oblongue, découpé par le marteau-bêche. Le **chapeau** et le **ciel** désignent respectivement le plafond du cadre et la voûte de la galerie. Le **pied** nomme le sol de la galerie ; la **semelle,** qui isole le mineur du sol, le plancher du cadre. Le cadre à **pieds-nus** est un cadre sans semelle.

Ces images sont claires et parlent d'elles-mêmes. Ces figures de commodité, qui consistent à employer un mot au-delà de son sens strict, font appel au registre lexical des objets quotidiens, à celui de la nature, ou encore au registre de l'humain.

Enfin, une dernière figure analogique intéressante présente la juxtaposition de deux catachrèses : le **boyau de ruine.** La chose désignée par cette expression imagées est déjà qualifiée par un autre terme. En effet ce que les agents de maîtrise nomment *"galerie de dépilage"*, les ouvriers glaisiers l'appellent plus volontiers "boyau de ruine".

Notons le parallélisme de construction : galerie/boyau, dépilage/ruine. Constatons également l'image là encore très explicite la glaise tombe en morceaux et cette longue galerie fait penser à un boyau.

Cette forme propose une variante originale dans un groupe professionnel, tendance que relève Louis GUILBERT : *« les techniciens, par contre, représentent une catégorie de locuteurs non homogène, pouvant englober ceux que l'on nomme les cadres et les ouvriers. Des niveaux de langue peuvent traverser les vocabulaires proprement techniques. »*

GUILBERT Louis, *La Spécificité du terme scientifique et technique.*

Dans ces catachrèses, les termes introduits, puisés dans la langue courante, désignent par analogie un référent propre à un domaine technique défini par une activité professionnelle.

De cette façon, les techniciens tirent du lexique commun ce que les linguistes nomment des "sous-lexiques", en sélectionnant les mots dont ils ont besoin pour leur métier. Certains de ces termes, déviés de leur sens courant, se spécialisent et acquièrent un sens technique en s'insérant dans un contexte spécifique.

La néologie sémantique, puisqu'elle pourvoit au mot déjà existant dans la langue d'une signification nouvelle, conduit ainsi à la notion de polysémie. Celle-ci participe au mouvement incessant du lexique.

Les faits d'emprunt précédemment expliqués mettent en évidence l'importance des néologismes dans la formation du lexique étudié, caractéristique des vocabulaires techniques : *« les vocabulaires scientifiques et techniques (...) apparaissent aussi comme un domaine privilégié où se manifeste un mouvement néologique du lexique ».*

GUILBERT Louis, *La Spécificité du terme scientifique et technique*, p. 8.

Excepté l'utilisation des ressources du lexique général, un certain nombre de termes relèvent d'emprunts aux langues étrangères.

L'emprunt aux langues étrangères

L'emprunt à l'anglo-saxon

Excepté le nom de certaines marques étrangères qui s'expliquent par l'achat d'un matériel italien ou allemand, les termes qui qualifient les appareils modernes requis pour l'extraction en surface sont d'origine anglo-saxonne.

Bulldozer est un terme anglo-américain qui désigne une machine à refouler la terre.

Diamond, de l'anglais "diamond", diamant, qualifie, avec l'usage de la majuscule, la marque américaine d'une société de transport.

Trois substantifs sont issus du verbe anglais : le **crawl,** du verbe *"to crawl"* : ramper ; le **dumper**, de *"to dump"* : décharger ; le **scraper**, de *"to scrape"* : gratter.

Dans l'utilisation de ces formes, les emprunts sont le plus souvent graphiques. Effectivement, trois de ces termes présentent une différence phonétique chez les utilisateurs par rapport à l'anglais. Ces formes, adaptées à la langue emprunteuse, reçoivent une prononciation francisée : bulldozer (bu.doz.œr), dumper (d/p.œr), scraper (skrap.œr).

Il est à noter par ailleurs que ces mots appartiennent à la liste des termes techniques autorisés par l'Académie française depuis 1973.

DESORAT & HORDE, Annexe I, p. 228

Ils figurent à présent dans le *Petit Robert*, "dumper" et "scraper" étant toutefois répertoriés comme anglicismes.

Il est aisé de constater que le vocabulaire emprunté à l'anglo-saxon dénote uniquement les procédés d'exploitation les plus modernes. L'emprunt, par nécessité, de nouvelles techniques, a entraîné l'apparition d'une nouvelle terminologie : *"source d'enrichissement du lexique commun, les vocabulaires techniques se modifient en faisant largement appel à l'anglo-saxon"*.

DESIRAT & HORDE, p. 191.

L'avance technologique américaine explique ainsi l'introduction de nombreux termes anglo-saxons, dans l'usage du français, pour qualifier des mécanismes ou des objets inconnus des emprunteurs.

Les mots étrangers pénètrent fréquemment dans un pays, souvent adaptés, en même temps que les choses qu'ils désignent.

Un cas original : le terme CHAMOTTE

Véritable énigme à résoudre, l'explication de ce vocable fut à l'origine de nombreuses difficultés et rebondissements qui s'étalèrent dans le temps...

Les recherches, amorcées en 1982, trouvèrent leur point d'aboutissement, après bien des péripéties, en avril 1984.

C'est en conséquence la démarche et l'état de ces recherches que nous relatons ici.

Le mot **chamotte** ne relève pas d'une création locale comme on eût pu le croire tout d'abord. Néanmoins, ce terme propre à l'industrie céramique restait obscur malgré l'examen minutieux des dictionnaires. Certains d'entre eux, comme le *Littré*, le *Petit Robert* ou le *Quillet en 4 volumes*, ne mentionnent pas même son existence. Si d'autres dictionnaires de langue ou encyclopédiques donnent la définition du mot, aucun ne signale sa date d'apparition ni son origine.

LITTRE, *Dictionnaire de la Langue Française* en 5 tomes, éd. Encyclopaedia Britannica Inc., Chicago, mars 1982.

PETIT ROBERT I, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la Langue Française*, Paris, 1983.

QUILLET, *Dictionnaire de la Langue Française* en 4 vol., Paris, D.L. Janv. 1983.

Après ces constats préliminaires, il importait donc de rechercher l'étymologie du mot pour essayer, dans un deuxième temps, de l'identifier plus exactement. Cette perspective historique permettrait sans doute d'éclairer et d'expliquer la forme du mot.

Malgré toutes les précautions prises afin d'éviter les déviations possibles qui aboutiraient à l'inexactitude, telles furent pourtant les prémices de cette étude...

La consultation de l'ouvrage étymologique de base, le *Dictionnaire Etymologique de la Langue Française* de BLOCH & WARTBURG, n'aida en rien les recherches puisque le terme n'y figure pas.

BLOCH & WARTBURG, *Dictionnaire Etymologique de la Langue Française*, P.U.F., éd. 1968, Paris, p. 120.

Aussi, l'attention se fixa sur la forme "chame" que mentionne le *Nouveau Dictionnaire Etymologique et Historique* de DAUZAT, envisageant le mot "chamotte" comme dérivé hypothétique de cette forme. Au radical "cham-" aurait été adjoint le suffixe français "-otte", suffixe nominal servant à former des diminutifs, ainsi que le souligne Maurice GREVISSE. Mais le rapport sémantique entre l'étymon "chame" et le vocable "chamotte" restait inexistant.

GREVISSE Maurice, *Le Bon usage*, Duculot, Paris-Gembloux, 1980, p. 105.

Quel lien établir en effet entre un mollusque et l'argile calcinée ?

Une autre perspective de recherche se fit alors jour : l'appellation *"chamotte"* étant apparue en même temps que les premiers fours de calcination des argiles mis en service par des industriels belges — avant 1930, les ouvriers glaisiers provinois parlaient de *"terre cuite"* — l'origine de ce mot était peut-être à rechercher du côté de la Wallonie. Les Belges extrayaient effectivement à cette époque des argiles dans le Condroz, près d'Andenne. C'est ainsi que la consultation des documents transmis par plusieurs bibliothèques de Belgique faisait apparaître l'existence d'un terme technique de l'industrie extractive : *"chame"*, et sa variante dialectale, wallon de Liège : *"tchame"*.

La même hypothèse de formation du mot *"chamotte"* comme dérivé de ce terme *"chame"* ne paraissait guère plus convaincante que dans le premier cas envisagé. Le rapport de sens entre cette "jante de roue" qu'est une *"chame"* et la chamotte était tout aussi inexistant !

Ce fut là l'état des premières recherches. Ces premières voies, aussi peu plausibles l'une que l'autre, étaient loin d'être satisfaisantes.

Entre temps, compulsant de nouveaux dictionnaires, seul le *Grand Larousse Encyclopédique* faisait connaître que le substantif "chamotte" était issu de l'allemand *"Schamotte"*. Or, ce même mot renvoyait, dans le dictionnaire allemand *Der Grosse Brockhaus in zwölf Bänden*, à une origine italienne, ce qui laissait à penser que le vocable "chamotte" pouvait être un terme relayé : il nous serait venu d'Allemagne, mais les Allemands l'auraient eux-mêmes emprunté à l'Italie.

L'histoire de ce mot est pourtant encore plus complexe...

C'est le *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache* de KLUGE qui permet d'avancer la dernière hypothèse retenue.

KLUGE Friedrich, *Etymologisches Wörtebuch der deutschen Sprache*, Walter de Gruyter & Co Verlag, Berlin 1960.

Il en ressort que le mot allemand *"Schamotte"* provient d'un autre substentif allemand : *Scherbe(n)*, qui signifie "tesson" ; la chamotte était justement obtenue à l'origine à partir de débris de poteries.

Le passage de *"Scherbe"* à *"Schamotte"*, mots en apparence distants, révèle un "trajet linguistique" fort intéressant.

C'était en fait une forme dialectale : *"Scharm"*, la forme thuringienne de *"Scherbe(n)"*, qui est à l'origine de *"Schamotte"*. Au XVIIIe siècle, les ouvriers italiens qui fabriquaient la porcelaine en Thuringe adaptèrent ce terme local en l'italianisant *"Scharm"* devint ainsi *"sc(i)armotti"*, par l'ajout de ce suffixe "-otti".

Par conséquent c'est cette forme populaire *"sc(i)armotti"*, que ne mentionne aucun dictionnaire italien, qui a engendré le mot allemand *"Schamotte"*, francisé en *"chamotte"*.

Ainsi, l'on a toutes bonnes raisons de croire que cette forme *"sc(i)armotti"*, prononcée (ˌarmótti) puis (ˌamátti), a donné, vraisemblablement par affaiblissement de la voyelle finale, la forme (ˌámat◌), sur laquelle fut créée la forme allemande *"Schamotte"* (ˌám.◌ta).

C'est cette appellation qui a subsisté dans l'usage allemand et qui a donné en français **chamotte**, la date d'apparition du mot dans la langue n'en demeurant pas moins inconnue.

A l'évidence, c'est la forme dialectale allemande *"Scharm"* italianisée en *sc(i)armotti* qui explique l'origine du mot allemand actuel "Schamotte" et la forme ancienne "chamotte", que mentionne un dictionnaire de 1871 ; ces deux formes se retrouvent en français avec les substantifs chamotte et *"charmot"*, ce dernier étant plus rarement employé.

Le LAROUSSE DU XXe SIECLE en 6 vol. mentionne le terme "charmot" comme synonyme de chamotte :

"chamotte : (...) céram. argile cuite déjà employée comme dégraissant dans les pâtes pour produits réfractaires// (syn.) charmot"

in T. II, Larousse, Paris, 1929.

De cette façon les ouvriers de la porcelaine en Thuringe ont pour ainsi dire linguistiquement phagocyté la forme primitive du mot en créant un terme nouveau.

Cet exemple d'emprunt original prouve que la forme populaire est souvent plus forte que l'étymologie. L'étymologie a ici été complètement oubliée au profit de la forme vivante, forgée et employée par les ouvriers qui ont ressenti le besoin d'adapter un terme allemand en lui conférant une consonnance et une articulation qui leur était familières.

RECHERCHES CONCERNANT L'ETUDE DU TERME CHAMOTTE

PETIT LAROUSSE 1982, Paris ;
n.f. Argile cuite utilisée en céramique

QUILLET USUEL 1983, Libr. Quillet & Flammarion, Paris :
n.f. Argile cuite servant de dégraissant en céramique

DICTIONNAIRE PRATIQUE QUILLET, Paris :
n.f. Argile cuite servant comme dégraissant en céramique et comme joint des matériaux réfractaires.

DICTIONNAIRE DES SOLS, la Maison rustique, Paris :
Chamotte naturelle : argile réfractaire. Une chamotte est une argile cuite.

ENCYCL. SCIENT. & TECHN. LIDIS Paris, 1973
(Fire-clay, chamotte, schamotte)
Chim. industr. Poudre obtenue en broyant de l'argile complètement déshydratée par chauffage. (...) Les déchets de fabrication des poteries et les fragments des pièces brisées pendant le transport fournissent après broyage une excellente chamotte.

......

NOUVEAU DICT. ETYMOLOGIQUE ET HISTORIQUE DAUZAT, Larousse, Paris, 1964
Champe 1562, du Pinet, mollusque acéphale, du lat. chama, empr. au gr. khêmê, coquillage

DICT. UNIVERSEL BOUILLET, Libr. Hachette & Cie Paris, 1884 :
Came ou chame, genre de Mollusques acéphales, dê l'ordre des Pleuroconques et type de la famille des Chamacidées : coquille ronde, irrégulière, inéquivalve et adhérente, munie d'un ligament externe et dont la charnière présente une grosse dent cardinale à chaque valve

......

MANUSCRIT 371, ESSAI D'UN PETIT DICT. DE HOUILLERE, 1802
Chames s.f. Bois en forme circulaire comme des jantes de grandes roues (...)

J. HAUST, DICT. LIEGEOIS, Liège, 1933
tchame, f., jante (de roue) (...)

J. HAUST, LA HOUILLERIE LIEGEOISE, vocabulaire philologique et technologique de l'usage moderne dans le bassin Seraéinq-Jemeppe Flemal, Lièges 1925

......

GRAND LAROUSSE ENCYCL. t. II, Larousse Paris 1960
n.f. (allem. Schamotte, argile cuite). Matér. Argile déjà cuite employée comme dégraissant dans les pâtes pour produits réfractaires.

DER GROSSE BROCKHAUS IN ZWOLF BANDEN, Wiesbaden, 1980
Schamotte (aus ital.) die, in Stück vorgebrannter Ton.

ETYMOLOGISCHES WORTERBUCH DER DEUTSCHEN SPARCHE von FLUGE, Berlin, 1960
Schamotte, f. "feuerfester Ton", von dem aus gepulverten Kapseln gewonnen, in denen Porzellan gebrannt worden war (L.S.S. Helft 1836, Wörterbuch der Landbankunst 68). Die ältere Form ist Charmotte (L.D. Sanden 1871.Fremd.Wörterbuch I, 195).

Im 18.Jahrundert von italianischen Porzellanarbeitern in Thüringen sc(i)armotti benannt nach Scharm, des thüringischen Form des sprifsprachlichen Scherben : K. Krause 1938. Wörter und Sachen 19, 158.

Traduction :

Schamotte, f. "terre réfractaire" obtenue à partir des cassettes dans lesquelles avait été cuite la porcelaine, cassettes réduites en poudre (L.S.S. Helft 1836...). La forme ancienne est Charmotte (L.D. Sanden 1871...)

Nommée "sc(i)armotti" au XVIIIe s. par les ouvriers italiens de la porcelaine en Thuringen d'après "Scharm", la forme thuringienne de "Scherben" : K. Krause 1938...

GRAND DICTIONNAIRE LANGENSCHEIDT, Alld/ Fr. Larousse, Paris 1968
Scherbe : tesson, nur von Glas und Ton.

J. HAUST, DICT. LIEGEOIS, Liège, 1933

tirer ou fè pèler lès ~ al fièsse ou à Noye [syn. *bwèle* ; voy. fig. 178 et 650]. [Latin *camera*. Voy. *tchambrê*.]

tchambèrlouk (arch., H, F), f., robe de chambre. [Néerl. *sjamberlock*.]

tchambrê, m., t. de houill., petite communication faite suivant la direction de la couche, ordt dans une étreinte. [Dimin. de *tchambe*.] | **tchambeurler, -burler**, t. de houill., creuser un *tchambrê* : *on tchambeurlèye divins strince po-z-aler r'cwèri l' vonne* ; — fig., *on cigâre qui tchamburlèye* (G), un cigare qui se fume mal, qui se creuse. | **tchambrer, -ète, -èye**, chambrer, chambrette, chambrée.

tchame, f., jante (de roue) : *po stoker 'ne rowe* (= *po-z-èmanchî lès rès*, rayons), *on hor'lèye lès tchames avou l'hore*, avec le quillier ; — *li ~ d'on spiayon*, partie courbe sur laquelle se cloue la bande de fer ; — *li ~ d'on pus'*, rouet d'un puits, charpente sur laquelle s'assied la maçonnerie du cuvelage d'un puits ; — fig., *djouwer al ~*, jeu de course où les poursuivants se tiennent par la main, en criant : *tchame ! tchame ! oûhê po lol !* ; *prinde al ~*, prendre (qn) au dépourvu ; *ariver al ~*, à l'improviste ; *il a ça è ~* (Bergilers), c'est son idée fixe. [Gaulois *cambita*.] | **tcham'lou** (ard., Polleur, Jalhay, Stoumont, La Gleize, etc. ; *-le* Stavelot), bancal, qui a les jambes courbées en forme de jantes : *il èst ~, il a stu fahi so on lonê !* ; [à Tohogne : *i tchamèle ù roler*, du verbe **tcham'ler**]. — Comp. les syn. *ardyi* Liège, *èrvolou* Esneux, *hôr'le* Hognoul ; opp. à *cakègnagno*, voy. *caker*.

tcham(e)ter (Verviers, Herve), caqueter, bavarder ; — tr., *n'alez nin co ~ çoulà a m' tchin a m' tchèt* (Trembleur), raconter cela à tout le monde. [Croisement de *tchaf'ter, tchak'ter* + *sam'ter, ram'ter*.]

tchamossî (-*oussi* Jalhay), v. intr., moisir : *tot-a-fèt tchamossih è cist-èrmå la* ; — part.-adj. et s. m., *dè pan qu'èst ~, qu'a on gos' di ~* ; *dès bwès tot ~* (dans la mine), *vos dirîz qu'i sont covièrts di nivaye*. [Anc. fr. *chamoisier, camousser* (meurtrir). Voy. *soker, mouhî* (d'où la forme contaminée *tchamouhî* à Wanne).] | **tchamossihèdje**, m., **-heûre**, f., moisissure.

tchamp, champ : *oerer ùs ~* ; *cori avu lès ~*, courir à travers champs ; *il est todi so tchamps so vôyes*, toujours en route ; *avu l' ~ libe* ; *so (l')pî so (l')~*, sur-le-champ. [Latin *campus*. Voy. *champète*.] | **tchampî**, picorer (aux champs), se dit des pigeons et des poules : *lès poyes tchampihèt* ; syn. [illegible] Stoumont, Francorchamps [illegible] Esneux

Chambrai, s.m. C'est une voie ou chemin de [illegible] quatre pieds large, fait au travers d'une veine, sans tourner ni à droite ni à gauche. C'est ainsi que l'on dit, par exemple, lorsque les maîtres de quelques [illegible] ont des [illegible] [illegible]

Chames s. f. Bois en forme circulaire comme des jantes de grandes roues lesquels sont attaché aux extrémités des croix de l'arbre d'un harnaz aux chevaux. C'est sur ces chames que l'on 36. cloue les pêlattes pour former le corps du tambour.

"Essai d'un petit dictionnaire des houillères", ms. 371, Bibl. communale Liège, 1802.

J. HAUST, LA HOUILLERIE LIEGEOISE, vocabulaire philologique et technologique de l'usage moderne dans le bassin Seraéinq-Jemeppe Flemal, Lièges 1925

marlovêt, s. m.

[ÉTYM. — *Marlowêt* (?) dans Forir, *marloufèt* à Fléron. Diminutif de *marloufe* (« homme gros et rond », d'après Lobet ; « gourdin », d'après G., II 86). Le sens général est « masse arrondie, bloc ».]

| Contrepoids : *on clapèt a ~*, voy. *clapèt*. *Li ~ po fé r'lèver* (ou, par confusion, *r'toumer*) *lès tokets*, contrepoids, plus lourd que les taquets, qui, sitôt la cage soulevée, les relève automatiquement. *Li ~ dè frin*, contrepoids qui, dans un plan incliné, fait serrer le frein : *c'èst l' ~ qui fèt serer lès tchames* (dans un *frin* actionné par un *tour* ; ce système archaïque est aujourd'hui remplacé par une petite poulie Béro sans ~ qui actionne le plan incliné ; voy. *frin*). *Li ~ d'al balance*, voy. *balance* et *poulîye*, fig. 186.

marote, s. f. ; t. gén. [= fr. *marotte* « manie ».]

| Travail qu'on est accoutumé de faire, routine : *avou s' ~*, être habitué à faire tel travail. *Divins lès p'tites-ofteures, i fèt dès-ovrés abituwés, i fèt qu'il avèsse leû ~*. *Avou l' ~ dèl vôye*, avoir l'habitude de telle voie, en parlant d'un hercheur : *on hèrcheû qu'a s' ~* (= *qui k'noh li vôye po l'avu fèt sacants côps*). *C'è-st-ine ~*, c'est une routine.

martchandêye, s. f., « marchandise » : *lès ~*, toujours au plur., les bois de toute espèce que l'on emploie dans la mine ; *tos lès bwès d' vôye ou d' têye, lès soûs d' guides, lès wâdes èt vèloûtes*, etc., *c'èst dès ~*. *Lès lonkès ~*, syn. *lès longs bwès*, les longs bois (*bèles di têye, condocteûrs, bwès d' pârti-beur, horons, bwès d' vôye*). *Lès coûtès ~* : *lès coûrts bwès d' têye* (de 4 pieds et moins) = *lès wâdes èt vèloûtes, lès soûs d' guides*, c.-à-d. tous les bois qu'on peut faire descendre dans les berlaines. *Dès grozès ~, dès bonès grozès ~*, du gros bois ; *dès grèyès ~*, des

LES CARACTERISTIQUES DU LEXIQUE

UN VOCABULAIRE TECHNIQUE ESSENTIELLEMENT D'EMPRUNT

Force est de noter l'importance relative de la composition et de la dérivation dans la formation du lexique étudié.

L'étude de ce vocabulaire professionnel révèle l'absence de langage purement corporatif en ce sens que les termes qui le composent ne concernent pas véritablement que ce corps de métier. Beaucoup de vocables servent en effet à plusieurs aires de spécificité, ce qui s'explique par le recours, dans cette profession, à des techniques analogues à celles de métiers connexes comme celles, par exemple, des charbonnages pour les exploitations souterraines. Ces constats éclairent en partie le phénomène d'emprunt qui caractérise ce vocabulaire, notamment l'emprunt à l'anglo-saxon : *"On peut caractériser aussi la terminologie scientifique et technique par opposition au lexique général selon le critère de la perméabilité aux emprunts aux langues étrangères »*.

GUILBERT Louis, *la Spécificité du terme scientifique et technique*

Ce lexique professionnel réunit, comme tout langage spécialisé, les caractéristiques d'un vocabulaire technique.

Il présente la nomenclature d'une expérience professionnelle dont chacun des termes marque un aspect de l'expérience et ne réfère qu'à un seul matériau, une seule opération. A la différence du lexique général, chaque mot tend ainsi à n'avoir qu'un sens univoque, à être "monoréférentiel" disent volontiers les linguistes. Il s'agit en fait d'un vocabulaire de désignation ou de dénomination. Cette nécessité justifie la précision de ce vocabulaire, levant ainsi toute ambiguité sémantique.

Qui plus est, la terminologie étudiée est uniquement constituée de formes nominales, aucun signe n'appartenant en effet à la classe grammaticale des verbes pour exprimer un procès. Les vocables notent en revanche la forme nominale du procès : "abattage, roulage, etc.", tendance de tout vocabulaire technique.

DISPARITION OU EVOLUTION ?

La disparition de plusieurs vocables

Les termes relatifs à l'activité purement artisanale des premières glaisières se sont effacés de l'usage en même temps que les outils qu'ils désignaient. A l'apparition de la première motorisation, la "truelle", le "crochet", la "carotte", etc. ont été remplacés par le marteau-bêche et, plus tardivement, par le mineur continu. Le locotracteur s'est substitué au "roulage à bras" ; les usines de traitement ont succédé au triage manuel, éliminant entre autres l'usage du "fouillot".

Les quelques chantiers souterrains existant encore font toujours appel à une technique artisanale, notamment pour le boisage ; depuis 1953, ils allient à celle-ci une technique mécanisée en ce qui concerne l'extraction proprement dite.

Ce type d'exploitation disparaît progressivement au profit de chantiers en surface, utilisant des procédés très modernes. Ce changement de méthodes appelle également un certain nombre de vocables à disparaître à plus ou moins longue échéance, mais il entraîne dans le même temps l'apparition de termes nouveaux.

Une mutation lexicale

Si la transformation des techniques modifie les conditions de travail, elle a également des implications linguistiques non négligeables.

Dans le vocabulaire étudié, bon nombre de dérivés suffixés en "-age" : "boisage, chandelage, dépilage, etc." désignent des opérations concrètes et fournissent des noms d'action qui caractérisent principalement la multiplicité des tâches en galerie.

En revanche, les substantifs qui nomment les appareils motorisés font apparaître l'importance du suffixe "-eur/-euse" dans la formation de ces termes : "locotracteur, niveleuses, pelleteuse, etc." : *"Les activités se sont progressivement mécanisées et le mode de formation des noms d'outils a changé dans le même temps"*.

DESIRAT C. & HORDE T., p. 183.

Actuellement, le lexique étudié se modifie notablement par la pénétration de termes étrangers, emprunts à l'anglo-saxon ; ces anglicismes sont dûs, rappelons-le, à l'apport de techniques extérieures.

Trois caractéristiques de ce vocabulaire qui s'expliquent par l'évolution professionnelle des glaisières. C'est là l'influence des techniques sur la langue.

Le vocabulaire des glaisières se métamorphose ; les techniques évoluent, apportant avec elles un lexique nouveau, qui s'insère sans rupture brutale dans la langue : *"Dans les vocabulaires scientifiques et techniques, un certain nombre de termes disparaissent avec les outils, les procédés de fabrication, et les concepts vieillis. De là provient la tendance à la création de nouveaux mots avec l'apparition de nouvelles choses (...)"*

GUILBERT Louis, *La Spécificité du terme scientifique et technique*

Ces observations révèlent le paramètre sociolinguistique de l'étude envisagée : l'évolution de la profession, conduisant au néologisme lexical, implique une évolution parallèle des structures du lexique. C'est cette étroite relation entre les structures linguistiques et les structures sociales que le sociolinguiste américain BRIGHT nomme la **"covariance"**.

J.B. MARCELLESI rappelle les données d'une analyse sociolinguistique énumérée par BRIGHT : "(...) *Il faut aussi avoir recours au cadre plus ancien proposé par Bright quand il énumérait ce que la linguistique, pour être sociale, devait intégrer à son analyse ; à savoir : l'état social de l'émetteur, l'état social du destinataire, les conditions sociales de la situation (genre de discours), les buts du chercheur (...)"* in *Sociolinguistique*. Actes du Colloque organisé du 27-11 au 2-12-1978 par le G.R.E.C.O., Tome I, P.U.F., Paris 1980.

l'instant, ils se trouvaient à l'aise, entièrement debout dans un espace gris et propre de deux mètres de hauteur sur autant de large. Ils disposaient d'un recul de deux mètres cinquante que diminuerait le boisage devenu nécessaire.

L'un gaucher, l'autre droitier, Romain et La Ramée se mirent en position, après avoir mouillé le mur et la mouche de leurs incisoirs. Ils entreprirent alors de ligner verticalement la glaise du plafond au sol, devant eux, en une longue coupure verticale. De temps à autre, ils mouillaient l'outil ou la fente, remplaçaient leur incisoir usé par un neuf ou par un autre de plus petit calibre de façon à pousser l'incision le plus loin possible.

Ce lignage leur demanda près d'une demi-heure : ils étaient en terre très ferme. Leur corps ruisselait de sueur. Cette sueur coulait en grosses larmes dans leurs yeux, sur leurs lèvres, et ils en goûtaient la saveur saumâtre. Sur les pectoraux puissants de Romain, les poils s'étaient collés, frisottant drôlement. Une vapeur montait de leur corps et se condensait sur les parois moites. Les lampes, en arrière, suçaient de l'oxygène et exhalaient leur puanteur carburée, se mélangeant à la forte odeur des deux hommes en peine. Les colonnes de glaise formées par les incisions verticales, encore debout, collées au front, restaient à découper. Ils introduisirent au haut, à fond, leur carotte, instrument fourchu destiné à enfoncer un fil d'acier dans l'incision. Puis ils tendirent le fil en tournant l'outil comme dans un treuil minuscule. Et le fil trancha la terre plastique, lentement.

Quand le rouleur vint enfin, amenant des bois, de nombreux cubes frais l'attendaient et les deux mineurs recommençaient d'autres incisions.

— Heureusement qu'on avait fait hier la colonne d'entame, ça nous a fait d' l'avance.

— J' partirai sûr pas à vide, dit le rouleur. C'est pas pour dire, mais c' que ça fouette ici.

— Avec ça qu' les autres doivent sentir bon ?

— I' sentent pas pus bon qu' vous autres, mais, au moins, i' fument. Ça tue les microbes.

— Si tu crois qu'i' s'en fout'nt pas, les crobes.

Le rouleur chargea son wagonnet. Ce fut rapide.

— Jamais j' serai mineur. Faut avoir tué père et mère pour faire ça. C' que vous puez ! J'aime mieux galoper toute la journée à m' casser les pattes derrière mon « wago » d'une butte à l'autre. J' vois

La Grande Menterie, André Suarnet (extrait).

glaise et toponymes

RAMIFICATION DE L'ACTIVITE GLAISIERE DANS LA VIE LOCALE ET REGIONALE

Il semblait intéressant, dans la continuité de cette étude sociolinguistique, d'élargir le champ des investigations et de rechercher les éventuelles ramifications que cette activité professionnelle avait pu laisser dans la vie provinoise.

L'existence de ces glaisières dans la région de Provins a-t-elle eu des répercussions dans la vie locale et régionale ?

Il ne paraît pas erroné d'affirmer ici que cette activité n'a guère laissé d'empreintes. Les nombreux entretiens avec des ouvriers glaisiers, les recherches historiques, les documents consultés au Cabinet Musique de la Bibliothèque Nationale à Paris, aboutirent aux mêmes constats.

Les récits populaires susceptibles d'avoir été influencés par cette profession sont inexistants : aucun conte, aucune légende, aucune chanson, de tradition orale ou écrite.

Cependant, les différentes voies de recherche ont permis de déceler une influence toponymique sur les lieux-dits de la région provinoise et de retrouver la trace d'un jeu, aujourd'hui disparu, inventé par les ouvriers glaisiers.

LES TOPONYMES

L'objet de cette étude n'était pas de dresser une liste toponymique complète et détaillée de la région de Provins ; mais bel et bien de relever, dans des ouvrages historiques ou sur les plans cadastraux, certains lieux-dits susceptibles d'entretenir un rapport très probable avec l'activité professionnelle envisagée.

La plupart des localités concernées ne disposant pas d'archives communales, le manque de documents ne permit pas de rechercher de façon plus précise l'origine des formes rencontrées, ni de les dater. C'est donc essentiellement la source orale qui a expliqué l'existence des toponymes retenus.

Les toponymes de lieux argileux

Quelques lieux-dits des environs de Provins témoignent de la présence de terres plus ou moins argileuses.

Deux d'entre eux sont des dérivés du substantif "marne", parfois confondu avec glaise :

Les Marnières et **Les Marnottes,** lieux-dits respectifs de Chalautre la Petite et de Chalautre la Grande.

A Savin existe le toponyme **Les Fortes Terres.** L'adjectif "forte", associé à "terre", qualifie une terre tenace, adhérante, caractéristique d'un terrain argileux. Le Dictionnaire des Sols définit cette terre comme : *"une terre compacte d'où il est difficile de retirer la charrue, très serrée, intermédiaire entre terre glaise et terre franche".*

PLAISANCE G., CAILLEUX A., *Dictionnaire des Sols,* libr. de l'Académie d'Agriculture, Paris, p. 545.

L'expression, ici au pluriel, désigne par voie de conséquence un terrain difficile à cultiver. Le *Dictionnaire des Sols* la mentionne parmi les dénominations dialectales des terres argileuses.

Ibid., p. 34.

Les toponymes de lieux d'exploitation

Plus nombreux, ceux-ci évoquent une activité ancienne ou actuelle. Les lieux d'exploitation, moins développés mais plus épars dans le passé, ont laissé derrière eux toute une série de toponymes témoignant de ces exploitations artisanales.

Nous savons que les premiers exploitants extrayaient eux-mêmes l'argile dont ils avaient besoin et que, pour ce faire, ils creusaient des trous à l'air libre.

Ces premières extractions à ciel ouvert étaient en quelque sorte des "terriers". Ainsi, bon nombre de toponymes **"Le Terrier Rouge"** nous renseignent sur ces premiers lieux d'extraction : *"Une enquête limitée a permis d'en dénombrer une dizaine répartis dans les seules communes de Provins, St Loup de Naud, Poigny, St Brice, Longueville, Donnemarie, Gouaix, etc."*

BOISSET Claude, *La Céramique dans le Provinois, Les argiles et leurs utilisations,* Sté d'Hist. et d'Arch. de l'arr. de Provins, IV, Fasc. I, Provins, 1972.

La cuisson donnait aux argiles des teintes susceptibles de varier de l'ocre au rouge foncé. L'adjectif "rouge" indique que l'argile extraite à cet endroit était une terre qui "cuisait rouge" ou "terre à brique".

Cette terre à brique n'était pas la seule matière première utilisée. Claude BOISSET explique également l'origine d'un lieu-dit de Montigny Lencourt, appelé **"Le Terrier Blanc" :** *"Les bords de rivières ou d'étangs livraient des argiles plus pures, lavées et décantées naturellement, donnant à la cuisson des produits plus blancs".*

Ibid.

Les exploitants arrachaient et cuisaient la terre pour confectionner des pots, des briques ou des tuiles dans ces premières fabriques dont certains toponymes gardent la trace.

Deux lieux-dits de Chalautre la Petite : **Les Potières** et **Le Bois des Potières,** présentent cette forme intéressante qu'est le terme "potières". Ce dérivé féminin du substantif "potier" est original, et rare à la fois, peut-être même exceptionnel, pour qualifier l'emplacement d'exploitations artisanales passées.

Il est probable qu'un nom de lieu de Mons en Montois : **Le Four,** indique également le siège de l'une de ces fabriques. Ce n'est là qu'une hypothèse ; l'extraction de glaise à Mons jusqu'à ces dernières années permet toutefois de la penser, à défaut de la justifier.

Le toponyme **La Tuilerie** situe l'endroit d'une ancienne fabrique de tuiles à St Loup de Naud.

Un autre lieu-dit de cette commune est lié à l'activité de cette tuilerie : **Les Beaux Carreaux.** Ce terme se retrouve dans un toponyme de Savins, **Les Carreaux.**

L'argile extrait dans la région provinoise servait effectivement à la fabrication de briques, de tuiles ou de carreaux.

D'autres toponymes qualifient les actuelles glaisières qui ont succédé à ces premières exploitations.

Les Glaises, lieu-dit de Provins, se situe à proximité de l'usine de Bellecroix, spécialisée dans la calcination des argiles. C'est paradoxalement la seule occurence de ce toponyme dans la région provinoise.

Par ailleurs, deux autres formes dialectales du mot glaise : *"gloise"* et *"geaise"*, apparaissent dans deux lieux-dits de Chalautre la Petite. **Les Gloises** est l'appellation d'un secteur d'extraction. Avoisinant ce chantier, il existe un chemin rural dit **des Geaises** ainsi que la **Rue des Geaises.**

La variante dialectale *"gloise"* est une forme de l'ancien français, attestée au XIIe siècle dans le Greimas et dans le Dictionnaire des Sols.

GREIMAS A.J., *Dictionnaire de l'Ancien Français*, Larousse, Paris 1968
"Glise, gleise, gloise, n.f. (1160, Ben. gaul.glisa), p. 315.

Dictionnaire des Sols
"Var.anc.fr.glase, gleise, gloise (XXX*), p. 248.

En revanche, la forme *"geaise"* ne figure dans aucun de ces deux dictionnaires. Aucun écrit en effet, excepté les fichiers cadastraux, ne mentionne cette variante dont l'origine n'en reste pas moins obscure. Le terme est vraisemblablement un terme local mais celui-ci fut-il employé couramment ou au contraire choisi comme élément purement toponymique, la question demeure sans réponse...

A côté de ces formes anciennes, nous trouvons un lieu-dit beaucoup plus récent, **Les Carrières de Montbrun,** nom de l'actuel chantier à ciel ouvert de Chalautre la Petite.

Le substantif "carrière" ne s'applique pas uniquement aux glaisières mais aussi à d'autres industries extractives. Cette dénomination, non spécifique, est moins intéressante que les formes précédemment envisagées.

Les termes toponymiques étudiés ont bien souvent cette caractéristique commune : noms communs à l'origine, ils sont devenus des noms propres, presque toujours accompagnés d'un déterminant dans les toponymes. Ceux-ci présentent une tendance aux formes anciennes et dialectales. Dans la plupart des cas, ces noms communs n'appartiennent plus à un vocabulaire vivant. Ils sont éliminés par l'usage courant : terrier, potière, gloises, etc..., même si leur sens peut parfois encore être perçu.

Ces noms tendent donc à subsister uniquement comme noms propres, à n'exister plus que comme éléments toponymiques.

Ces toponymes permettent néanmoins de retrouver la trace d'un travail passé. Ils renseignent sur la nature du sol de la région provinoise et surtout sur l'activité professionnelle qui s'y rattache. Attestant d'installations disparues ou appelées à disparaître, ils revêtent un intérêt documentaire et historique à la fois.

De fait, cette approche toponymique permet de noter l'influence d'un contexte historique local sur les lieux-dits de sa région.

Carte adminis. et routière, liste alpha. des localités avec index, Seine et Marne, 77. Coll. Plan Net, éd. Ponchet. Paris.

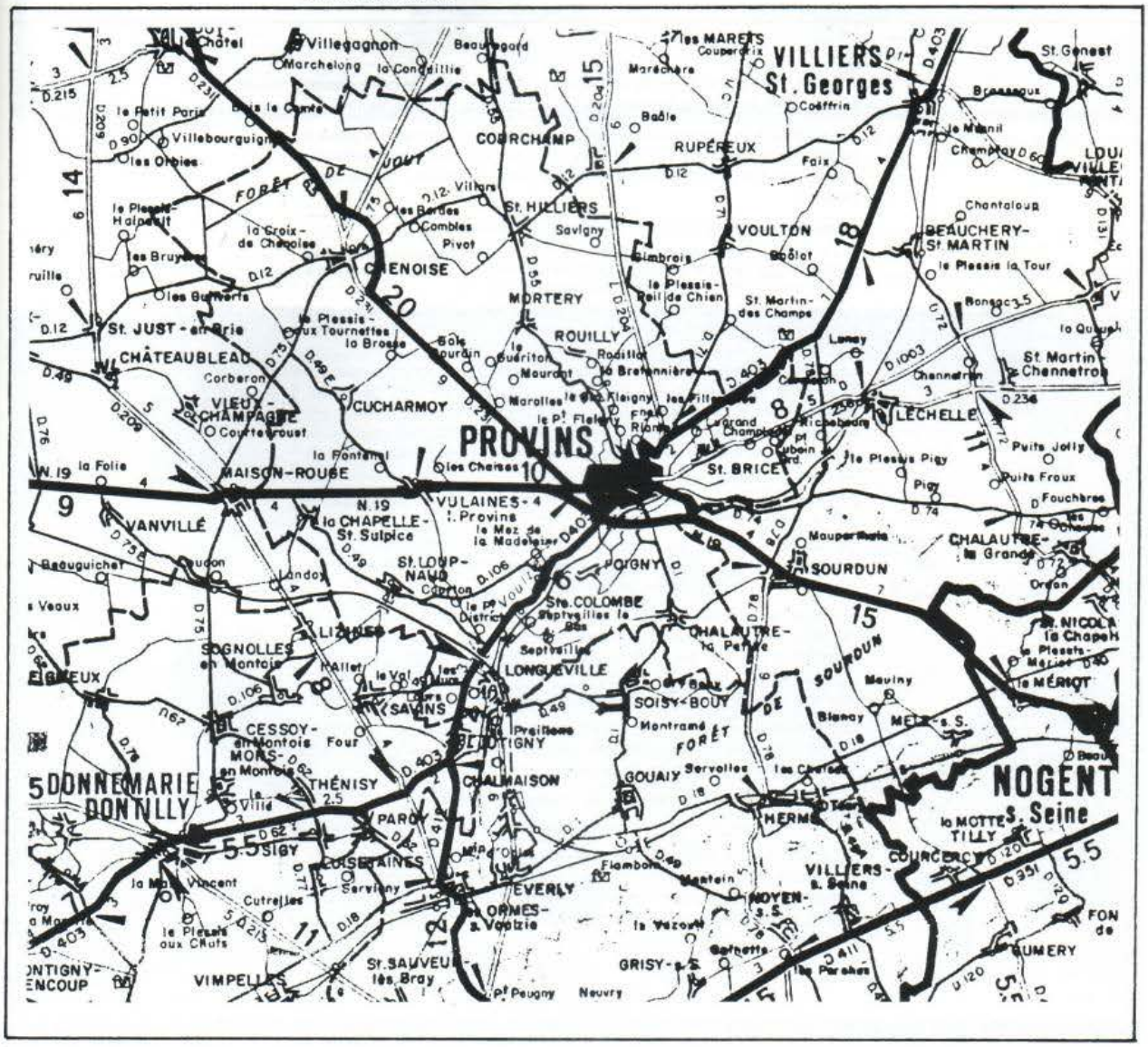

Lorsque les galeries arrivent au bout du filon, on abandonne la mine pendant vingt-cinq à trente ans, laps de temps nécessaire pour permettre au terrain supérieur, en s'affaissant, de combler les galeries que l'on rouvre, et cela jusqu'à épuisement de toute l'épaisseur du banc.

C'est pourquoi certaines installations inutilisées, en raison de l'abandon momentané de la mine, sont cependant régulièrement entretenues afin de pouvoir servir en temps opportun.

C'était le cas du quai du chemin de Belle-Croix.

Ainsi que nous l'avons noté, seule une faible partie de la production était employée sur place; il fallait donc expédier la glaise aux usines.

Le chemin de fer est tout indiqué et il est d'ailleurs le seul moyen de transport en l'absence de voie d'eau, ce qui fait que la cour de la petite vitesse de la gare de Provins connaît une grande activité.

Reste le charroi entre la mine et la gare.

Si, en un temps assez lointain, il s'effectuait avec des plateaux tractés par des chevaux, je n'ai pratiquement connu que des camions.

Soumis à de rudes épreuves, il s'agissait d'engins de choc desquels on exigeait plus de puissance que de vitesse.

Outils de travail dému superflu, ils avaient l'appare bouledogue avec leur radiate cabine aux angles vifs et sar bois, leur chassis plus épais de fer, leurs chaines de trac ces dernières en acier gar caoutchouc en guise de pneus

Le tonnage du camion a faisait de ces engins de compresseurs mettant à mal

La Ruelle aux Vignes, Cyr Belcroix (extrait).

jeu de la plaque

S'il était intéressant de souligner l'influence toponymique de cette activité locale, il est inopiné de déceler son impact dans la vie quotidienne.

Si Cyr BELCROIX rappelle les activités ludiques que pouvait offrir la glaise à l'enfant provinois qu'il fut, il est encore plus étonnant de mentionner l'existence d'un jeu qu'avaient inventé les ouvriers glaisiers : *"le jeu de la plaque"*.

Cyr BELCROIX, *La Ruelle aux Vignes*, "Autres jeux" Ed. Le Relais 1981

« (...) le vaste quai couvert désaffecté de Belle-Croix (...) Ce quai de chargement d'une glaisière abandonnée (...) il y restait de nombreux blocs d'argile que nous utilisions, délayés, comme pâte à modeler dans des compositions plus ou moins artistiques (...) » p. 204.

« (...) Non perdus (...) les blocs tombés des camions (...) nous les cassions ou les coupions (...) pour des utilisations diverses : modelage, bien sûr, craies — après séchage — et, parfois bouchage des trous dans le mur » p. 208.

Les mineurs en argile, qui avaient d'ailleurs obtenu le droit de ne pas travailler le jour de la Ste Barbe, pratiquaient ce jeu sur leur lieu de travail, généralement le lundi et les lendemains de fêtes. Plusieurs mineurs ont accepté d'expliquer de mémoire ce jeu qu'ils tenaient de la génération qui les avait précédés dans la profession, au cours d'un enregistrement consacré au mineur d'argile.

Enregistrement sur cassette effectué par M. J.-P. MABRUT à Provins le 19 avril 1980 : *Le mineur en argile*, avec MM. R. CHAPOTOT, A. HAZEE et L. TAILBOUX.

Le *"jeu de la plaque"* qui, courant dans les années 1920-1930, fut ainsi nommé car il se jouait sur la plaque tournante qui permet d'orienter les wagonnets à un croisement de galeries.

Plusieurs mineurs se retrouvaient à *"un carré"* et *"jouaient la bonbonne de vin blanc sur une plaque"*. Sur cette plaque étaient inscrits le nom du fabricant et celui du lieu de fabrication.

MM. HAZE, TAILBOUX et CHAPOTOT mentionnent les noms de "PINOT" et "BOILEAU-PETALAT", noms donnés ici sous toute réserve orthographique.

Les participants devaient parier pour l'un de ces deux noms, puis *"ils faisaient tourner la plaque"*. Le gagnant était celui dont le nom choisi se retrouvait devant le crochet d'arrêt de la plaque.

L'un des mineurs *"remontait ensuite chercher à boire"*...

Les expressions entre guillemets sont extraites de l'interview enregistré : Le Mineur en argile.

Il était doublement intéressant de mentionner ce jeu : si aucun écrit n'atteste son existence, ce jeu prouve pourtant que l'activité glaisière ne s'est pas limitée à une profession : intériorisée par les ouvriers glaisiers, elle leur inspira, dans le cadre même de leur travail, cette activité ludique aujourd'hui disparue.

Les Grands Pleux, extraction d'argile des Ets Etienne-Henri.

Exploitation de St Loup de Naud, épluchage et classement de la terre, le travail dans la mine.

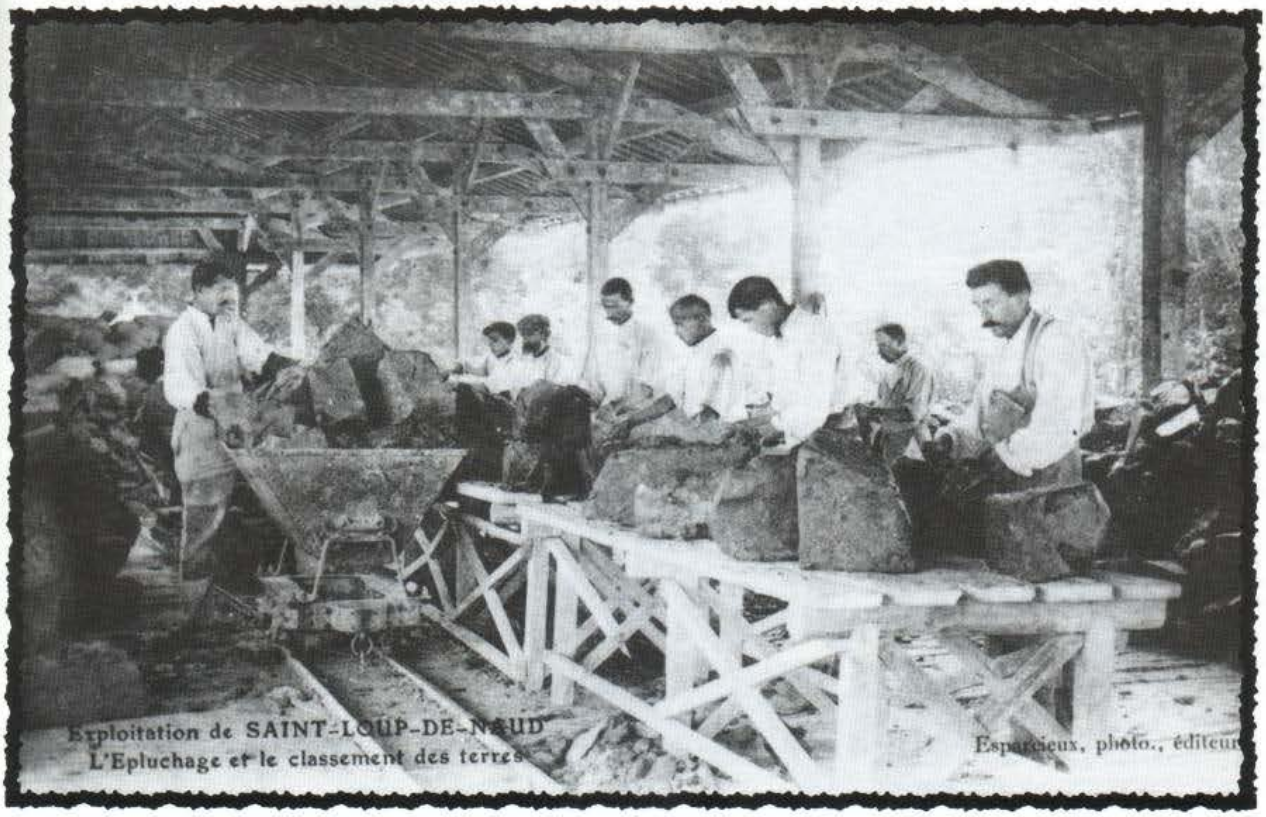

CONCLUSION

Si, à l'origine, cette étude se proposait de déceler l'intérêt sociolinguistique que pouvait recouvrir l'existence des glaisières provinoises, cet intérêt se trouve ici confirmé.

En élaborant le corpus lexical de cette activité professionnelle, cette étude entendait offrir l'image d'un vocabulaire présent et vivant, reflet d'un état précis de ce langage technique. L'examen des termes recensés a permis d'isoler un certain nombre de faits qui sont autant de centres d'intérêts pour une étude sociolinguistique.

L'analyse lexicale a dévoilé des phénomènes linguistiques intéressants. Les recherches entreprises permirent par exemple d'expliquer le terme "chamotte", à priori obscur, et de révéler ainsi le "trajet linguistique" que peut parcourir un mot et l'adaptation qu'il peut subir. Elles permirent également de repérer la disparition de certains vocables et l'apparition de mots nouveaux, l'évolutions des techniques occasionnant une évolution des structures lexicales.

Dans le domaine concerné, nous pouvons parler de "mutation lexicale". En effet, cette étude a noté l'abondance des termes propres à l'exploitation souterraine ; elle a dans le même temps, recensé d'autres termes, moins nombreux, spécifiques aux techniques extractives des ciels ouverts. Si ces deux méthodes de travail sont employées simultanément en 1984, l'exploitation en surface tend à devenir progressivement, depuis 1981, l'unique technique extractive.

N.B. du 6 mai 1989 : le chantier de la Travance et les autres exploitations en galeries souterraines sont aujourd'hui fermées.

Il semble donc inéluctable qu'un certain nombre de vocables qui composent ce vocabulaire glaisier soit condamné à plus ou moins longue échéance à disparaître, estompé, puis supplanté par des termes plus récents, comme se sont peu à peu effacés les noms d'outils propres au travail artisanal des premières glaisières.

Il était donc urgent de consigner ce lexique appelé à disparaître sans pour autant limiter son étude au seul intérêt documentaire.

Après ces constats, il était alors possible d'établir des relations de cause à effet entre ce milieu professionnel et la langue, de montrer son influence sur le lexique et de mettre en évidence *"les paramètres situationnels et sociolinguistiques"*.

DESIRAT & HORDE, La Langue Française au XXe siècle, Bordas, Paris 1976, p. 181.

En s'attachant à la genèse et à la progression d'un vocabulaire professionnel, cette étude a permis de révéler l'évolution d'un langage technique, lié étroitement à une évolution de la profession envisagée ; de noter par conséquent la covariance entre les phénomènes sociaux et les traits linguistiques.

Toutefois, l'impact de cette activité provinoise dépasse le simple cadre du lexique puisqu'il a été également possible de déceler les ramifications de cette activité glaisière dans la vie locale et régionale, en révélant son influence sur la toponymie, sur la vie quotidienne et sur la littérature régionale.

Par ailleurs, la seule survivance de cette activité glaisière se décèle dans le roman de l'auteur provinois André SUARNET : *La Grande Menterie*. Ce roman — exemple apparemment unique dans la littérature régionale — parut en 1935 aux Editions Nouvelles à Paris. Jean Renoir projetait de l'adapter à l'écran en 1939, mais la guerre empêcha la réalisation de ce film.

Souvent influencé par sa propre expérience ou son environnement l'écrivain décrit, dans ce roman, la pénible condition de l'ouvrier glaisier dans les années 1930.

Septveilles, extraction de la glaise, premiers ciels ouverts.

BIBLIOGRAPHIE

1 - Ouvrages historiques

Almanach hist. et topograph. de la ville de Provins pour l'année bissextile Mil sept cent quatre-vingt. A Provins chez les Libraires, M.DCC.LXXX. Avec approbation et permission.

Almanach hist. et topograph. de la ville de Provins pour l'année Mil huit cent quatre-vingt quatre. A Provins chez les libraires. M.DCCC.LXXXIV.

La Céramique dans le Provinois, BOISSET Claude. Les argiles et leurs utilisations (tuiles, briques, carrelages, poteries). Sté d'Hist. et d'Archéo. de l'arrondissement de Provins (S. & M.). Documents et Travaux IV. Fasc. I Provins au siège de la Sté 1972.

La Feuille de Provins, journal de l'arrondt. Annonces légales et avis divers. N° 45, 36e année, 23 nov. 1850.

La Feuille de Provins, id., N° 47, 25 nov. 1850.

Origine et formation des noms de lieux habités de l'arrondt de Provins, LECOMTE M., extrait du Bulletin d'Hist. et d'Arch. de l'arrt de Provins 1er vol. (1892-94) C. Louage 1895 p. 23-135.

Seine et Marne, Géographie, Histoire, Statistique, Administration. MALTE BRUN V.A. Les éd. du Bastion. Rééd. de l'ouvrage de 1882 (achevé d'impr. sur les presses des éd. du Bastion, dep. leg. 2e trim. 1979).

Provins d'hier, Provins de demain, MARZIN Anne Y.L. 95e congrès des Stés Savantes Reims 1970.

Minéralogie de Provins et ses environs OPOIX Christophe, avec l'analyse de ses Eaux Minérales, leurs propriétés méd., la manière de les prendre, le régime que l'on doit suivre, et d'autres obs. sur ces eaux. Tome I. A Paris, chez Barbon, Imp. Libr. rue des Mathurins. A Provins, de l'imp. Lebeau, An XI (1803).

Le Mal français, PIERREFITE Alain. Plon 1976 ed. du Livre de Poche, Paris 1979. Tome I (N° 5212) pp. 440-465.

2 - Ouvrages techniques

Revue de l'Industrie Minérale, vol. 61, N° 4 Avr. 1979.

CEYLAN J. *"Propriétés céramiques et réfractaires des argiles de Provins"* pp. 230-234.
COLSON C. *"Les carrières d'argile plastique du bassin de Provins"*. pp. 207-209.
FABRE M. *"Les produits céramiques et les traitements des argiles de Provins à la Sté Denain-Anzin Minéraux"* pp. 235-240.

L'industrie de l'argile à Provins. FABRE M., Notes de la Conf. Europ. des argiles, 17-18 juin 1976, Provins.

3 - Ouvrages linguistiques

Dictionnaire étymologique de la Langue française. BLOCH O. & WARTGURG W. P.U.F. Paris 1932, 5e éd. 1968.

Atlas linguistique et Ethnographique de la Champagne et de la Brie. Ed. du C.N.R.S. Paris Vol. II 1969, vol. III, 1978.

Introduction à la dialectologie française CHAURAND Jacques, Bordas, Paris 1972.

La Toponymie française, DAUZAT A. Réée. Paris 1960.

Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, DAUZAT A. & ROSTAING Ch., Larousse, Paris 1963, 2e éd. 1978.

La langue française au XXe siècle. DESIRAT & HORDE T. Bordas Paris 1976.

Dictionnaire Quillet de la Langue française en 4 vol. c. 1975, Paris, D.L. janv. 83.

Dictionnaire usuel illustré Quillet 1983 Lib. Quillet et Flammarion Paris D.L. 1982.

Dictionnaire moderne Anglais-Français Larousse par Marie DUBOIS. Larousse Paris 1960 (Réimp.)

Le patois Briard, DIOT Auguste, dont particulièrement le patois parlé dans la région de Provins, suivi des 2 suppl. de 1930 et 1932, avec une préface d'Henri Bourcelot. Réimp. de l'éd. de Provins 1930-32. Avec le concours de la Sté d'Hist. et Arch. de Provins. Laffite Reprints, Marseille 1979.

Langue Française (34) mai 1977. Larousse Paris 1977 *"Linguistique et socio-linguistique"* ENCREVE P.

Encyclopédie Diderot. Vol. I, tome I-IV, A Paris M.DCC.LI. Vol. II tomes VII-XII, A Paris M.DCC.LII. Pergamon Press, New-York, Paris 1969.

Langue française (2) mai 1969 : **Le Lexique.** L. GUILBERT, Larousse, Paris 1969, *"Principaux faits linguistiques observés"* GILBERT Pierre.

Langue française (17 fév. 1973 : **Les vocabulaires techniques et scientifiques.** Larousse, Paris 1973. *"Remarques sur la diffusion des mots scientifiques et techniques dans le lexique commun"* GILBERT Pierre.

Grand Larousse Encyclopédique en 10 vol. Larousse Paris 1960.

Sociolinguistique ; GARDIN B., MARCELLESI J.B. & G.R.E.C.O. ROUEN, Approche théories, pratiques, Actes du colloque organisé du 27.11 au 2.12.1978 par le G.R.E.C.O. Tome I. Ed. par B. GARDIN et J.B. MARCELLESI et le G.R.E.C.O. Rouen. P.U.F. Paris 1980.

Dictionnaire de l'Ancien français. GREIMAS A.J. 2e éd. revue et corr. Larousse Paris 1968.

Le Bon Usage GREVISSE Maurice. Ed. Duclot, Paris-Gembloux 1980.

Langue française (2) mai 1969 : **Le Lexique,** L. G. Larousse Paris 1969. *"Dictionnaires et Linguistique : Essai de typologie des dictionnaires monolingues français contemporains"* GUILBERT Louis.

Langue française (17) fév. 1973 : **Les Vocabulaires techniques et scientifiques** L. GUILBERT, J. PEYTARD. Larousse, Paris, 1973 *"La spécificité du terme scientifique et technique"* GUILBERT Louis.

Les mots étrangers. GUIRAUD Pierre. S.S. N° 1166 2e éd. P.U.F. 1971.

Patois et dialectes français ; GUIRAUD Pierre. Q.S. N° 1285. 3e éd. P.U.F. 1978.

Harras's Standard French and English Dictionary. Part. 2 : English-French. Ed. by J.E. Mansion (wsith suppl. 1962) Harrap, London 1973.

Larousse du XXe siècle en 6 vol. Tome II. Pub. ss la direction de Paul AUGE. c.1929 by Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau & Cie. Lib. Larousse, Paris 1929.

Lexis en 2 vol. Larousse de la langue française. Ed. rev. et corr. Lib. Larousse Paris 1977.

Littré, dict. de la langue franç. en 5 tomes. Ed. par Encyclopaedia Britannica Inc. Chicago ; Imp. R. Donnelley & Sons C°. Chicago. Mars 1982 Print. in U.S.A.

Petit Larousse en couleurs, dict. encyclo. pour Tous. Larousse Paris 1972.

Petit Larousse illustré, 1982 c.1980 Larousse Paris D.L. 82.

Petit Robert 1, dict. alpha. et anal. de la langue française. Nlle éd. revue et corr. mise à jour pr 1983. Le Robert Paris 1967.

Linguistique et enseignement du Français. PEYTARD J., GENOUVRIER E., Larousse, Paris 1970.

Langue française (2) mai 1969 : **Le lexique ;** L. GUILBERT. Larousse, Paris, 1969. *"La recherche en lexicologie au C.R.E.D.I.F. ; La part du lexique commun dans les vocabulaires scientifiques et techniques"* PHAL André.

Dictionnaire des sols. PLAISANCE G. & CAILLEUX A. Ouvrage publié avec le concours du C.N.R.S. La Maison Rustique, Librairie Agricole, horticole, forestière et ménagère. Lib. de l'Acad. d'Agriculture, 26 r. Jacob, Paris.

4 - Etude du terme "Chamotte", ouvrages consultés

Les argiles réfractaires. BISCHOF Carl. Trad. sur la 3e éd. par O. CHEMIN. H. Dunot & E. Pinat Ed. Paris 1906.

Bordas Encyclopédie (23 vol.) 19/20 : Techn. et métiers par Roger Caratini. Bordas, Paris-Bruxelles-Montréal 1975.

Nouveau dictionnaire étymologique et historique, 2e ed. rev. et corr. DAUZAT A., DUBOIS J., MOTTERAND H. Lib. Larousse Paris 1964. Tirage 1969.

Der Grosse Brockhaus in zwölf Bänden, P.A. Brockhaus. Wiesbaden 1980.

L'extraction de la terre plastique dans le Condroz, DERNONCAOURT Jean, Bull. des enquêtes du Musée de la vie wallonne, t. XIV, N° 157-160, pp. 74-104.

Dictionnaire Alld./Fr. Fr./Alld. par Joseph Denis, avec la collab. de M. Eckel et H. Hofer. Paris, éd. Garnier Fres 1962, 3e tirage 1969.

Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative : Communes de Belgique, ss. la direction de Hervé Hasquin, tome I, Wallonie, Crédit communal, 1980.

Dictionnaire Universel des Sciences, des Lettres et des Arts, BOUILLET. Lib. Hachette & Cie ; Paris 1884.

Dizionario Enciclopedico Italiano (III) proprieta artistica e letteraria riservata Copyright by Instituto dell'Encyclopedia Italiana fondata de Giovanni Treccani, Firenze, 1956.

Dizionario Etimologico Italiano, vol. quinto RA-ZU, Carlo Battisti-Giovanni Alessio. G. Barbara Ed. 1957.

Dizionario Garzanti Francese Italiano-Italiano Francese, realizzato dalla redazione Lessicografa Garzanti Diretta da Giorgio Cusatelli con la supervisione editoriale di Giorgio Brunacci, Milano 1966.

Encyclopedia Universalis, vol. 4. France, Paris S.A. 1980.

Encyclopédie scientifique et technique Lidis, 1970 Armando Curcio Ed. Rome LIDIS 1973, Ed. Lidis Paris pr l'édition en langue française. Dep. à la Bibl. du Congrès de Washington.

Essai d'un petit dictionnaire de houillère, Manuscrit 371, bibl. communale, Liège, 1802.

Grand dictionnaire Langescheidt. 1re part. Fr/Alld. 4e éd. refondue par Karl Moser, à partir de l'ed. orig. de Dr Karl Sachs et Dr Césaire Vilatte. Augm. d'un supp. Larousse Paris 1972. 2e part. Alld/Fr. Nlle éd. entièrement remaniée et augm. par Dr Walter Gottschalk et Gaston Bentot, à partir de l'ed. orig. de Dr C. Vilatte. Larousse, Paris 1968.

Grand Larousse Encyclopédique. T. II. Lib. Larousse Paris 1960.

La Houillerie liégeoise, I. Vocabulaire. HAUST J. Liège 1926.

Etymologisches Wörterbuch des deutschen Sprache. KLUGE Friedrich. Walter de Gruyter and C°. Verlag, Berlin 1960.

Larousse du XXe siècle en 6 vol. Tome II. lib. Larousse Paris 2.29.

Vocabulaire professionnel du houilleur Borain. RUELLE Pierre. Etude dialectologique ; Bruxelles, 1953. 2e éd. 1981.

5 - Documents consultés aux Archives départementales de l'Aube. Troyes.

La Vie en Champagne, revue, 22 r. Traversière, Troyes.

- *Poterie,* N° 13 (suppl.)
- *Céramique,* N° 36, p. 18
- *"C'est dans le "Napoléonien" du 29 sept. 1855 que nous trouvons pour la première fois dans la presse mention de la création d'une fabrique de porcelaine à Villenauxe",* N° 37 (Spécial Céramique).
- *Industrie,* N° 89 (spécial)
- *Folklore,* N° 62, p. 6.
- *"Contes de Champagne"* par Charles THIBAULT, N° 77, p. 2.
- *Trav. de l'abbé J. DURAND "le folklore de l'Aube"* N° 96 pp. 11-12, N° 99 pp. 4-5.
- *Littérature* (bibliographie) N° 67 pp. 16-47, N° 91, p. 14.
- *Ecrivains de la Champagne méridionale* N° 44, pp. 8-9, N° 48, p. 20.
- *Paysages de la Champagne chez les romanciers* N° 66 pp. 4-7.
- *Contes de Champagne,* N° 77 pp. 12-13.
- *"ARLAND Marcel, écrivain champenois"* N° 99, p. 12.

6 - Documents consultés au Cabinet de Musique de la Bibliothèque Nationale Paris.

Tous en chœur, ARMA Paul Edit. 30 chansons pop., 15 françaises et 15 étrangères harmonisées à 2 ou 3 voix égales ; 1942/4e Vm7 à 2719/

Les chants du terrouër en Brye, 1er (-2e) fascicule. Crécy en Brie, imp. G. Gruot, s.d. 2 vol. in 4e, 14 p. chacun / Vmc.66 (1-2)/ .29.6.45.

Rondes et chants du pays briard, MENON Pierre-Louis (Préface de Roger Lecotté). Paris. Fédé. Folk. de l'Ile de Fr. 1966. In 8e (21 cm). (D.L. 865.67). /8e 2.30 092 (6) /Vmc 4355 (6)/

7 - Œuvres régionales

Sacré Mathieu. BELCROIX Cyr. Glossaire du patois briard. Le Relais 1967. 253 p. pp. 239-253.

La Ruelle aux Vignes BELCROIX Cyr. Ed. Le Relais (la Chapelle la Reine, 77760, chez l'auteur) 1981, 237 p.

La Grande Menterie SUARNET André, hist. d'un chômeur. Les Editions Nouvelles, Paris, 1935. In 16, 228 p. B.N. Paris cote 8e Y2 82361.

8 - Articles de presse consultés aux Archives Départementales de Seine et Marne. Melun.

Le Parisien. merc. 13.07.1966 *"50.000 tonnes d'argiles sont extraites chaque mois sur trente et un chantiers".*

Le Parisien Libéré (Meaux). 21.06.1976. *"Compte-rendu des visites des professionnels de l'argile dans la capitale de ce matériau".*

Le Nouvel Informateur ; 4.08.1966. *"Dans les exploitations d'argile du bassin de Provins".*

Le Parisien. 8.02.1969. *"Des glaisiers parlent avec passion du pénible métier qu'ils ont choisi".*

Ensemble, journal du secteur de Villiers-St-Georges, mars 1963. *"L'extraction de l'argile dans le bassin de Provins".*

L'opinion économique et financière, déc. 1953. *"Les argiles céramiques du bassin de Provins"* par Emile COUTURAUD.

Le Parisien Libéré. 12.08.1970. *"Provins, capitale de l'argile... 60.000 tonnes extraites par an".*

L'Opinion de Seine-et-Marne. merc. 11.02.1948. *"Un cri d'alarme : une cité peu connue, une industrie méconnue"* par Pierre MARTINAND.

La Liberté, Fontainebleau, 26.08.1963. *"Visite d'une exploitation d'argile conçue selon les méthodes les plus modernes adoptées pour le charbon".*
1/2.08.1953. *"Visite aux glaisières de Provins".*

9 - Archives sonores

"Le mineur en argile" avec MM. René CHAPOTOT, André HAZEE, Louis TAILBOUX. Enregistrement sur cassette effectué par M. Jean-Paul MABRUT à Provins le 19 avril 1980.

INDEX DES TERMES ÉTUDIÉS

Abattage, 11, 14, 18, 19, 23.
Aérage, 10, 18, 19.
Aiguillage, 9, 18, 19.
Albraque, 10, 18, 19.
Argile céramique, 7, 14.
Argile réfractaire, 7, 14.

Banane, 11, 19, 20.
Batardeau, 10, 18, 19.
Beaux Carreaux (Les), 25.
Béquille, 11, 18, 19.
Bois des Potières (Le), 25.
Boisage, 9, 18, 19.
Boquet(s), 10, 18, 19.
Boyau de ruine, 9, 18, 19.
Broyage, 14, 18, 19.
Bulldozer, 14, 18, 19, 20.
Buton, 10, 18, 19.
Butte, 11, 19, 20.

Cadre à pieds-nus, 9, 17.
Cadre à semelle, 9, 17.
Cadre sans semelle, 9, 17.
Camionnage, 14, 18, 19.
Capote, 11, 19, 20.
Carré, 9, 19, 20.
Carreaux (Les), 25.
Carrières de Montbrun (Les), 25.
Chamotte, 14, 19, 20, 21, 22, 28.
Chapeau, 9, 19, 20.
Chapeau faux-chapeau, 9, 17, 19.
Chandelage, 10, 17.
Chandelle, 10, 18, 19.
Ciel, 9, 19, 20.
Cognée, 10, 18, 19.
Coin, 10, 18, 19.
Convoyeur à bande, 11, 14, 17.
Coupon, 9, 19, 20.
Crawl, 14, 19, 20.

Déchiquetage, 14, 18, 19.
Dépilage, 11, 18, 19, 20.
Diamond, 14, 20.
Dumper, 14, 19, 20.

Ensachage, 14, 18, 19.
Etrésillon, 10, 18, 19.
Exhaure, 10, 18, 19.

Fiche(s), 10, 18, 19.
Fortes Terres (Les), 24.
Front de taille, 11, 18, 19.

Galerie de dépilage, 9, 17.
Galerie de roulage, 9, 17.
Galerie de traçage, 9, 17.
Galerie touche-à-touche, 9, 17.
Geaises (Les), 25.
Geaises (Rue des), 25.
Glaise, 6.
Glaisier(s), 7, 17, 26.
Glaisières(s), 5, 7, 18.
Gloises (Les), 25.
Grisou, 10, 18, 19.

Herninette, 10, 18, 19.
Hoyau, 10, 18, 19.

Lampe de sécurité, 10, 17.
Locotracteur, 11, 18, 19, 23.
Lorry (ies), 10, 18, 19.

Marnières (Les), 24.
Marnottes (Les), 24.
Marteau-bêche, 11, 17, 23.
Mineur continu, 11, 17.

Niveleuse, 14, 18, 19, 23.

Parement, 9, 18, 19.
Pelleteuse, 14, 18, 19, 23.
Pied, 9, 19, 20.
Plaquette, 10, 19, 20.
Poteau, 9, 18, 19.
Potières (Les), 24.

Recomposition, 18, 19.
Roulage, 11, 18, 19.
Ruine, 11, 20.

Sauterelle(s), 11, 18, 19.
Scraper, 14, 19, 20.
Séchage, 14, 18, 19.
Semelle, 9, 19, 20.

Terrier Blanc (Le), 24.
Terrier Rouge (Le), 24.
Toit, 9, 18, 19.
Traçage, 9, 18, 19.
Tuilerie (La), 24.

PUB D'ANTAN

Cette "réclame" des Ets Corniot, fabricants de la "Brosse Suzanne" est parue au début du siècle dans une revue industrielle.

Ces publicités sont intéressantes car elles nous fournissent d'excellentes informations sur la vie industrielle et artisanale passée de notre région.

Cette "archéoindustrie", comme la nomment les spécialistes, transparaît dans ces annonces de presse et si quelques-uns de nos abonnés disposent de tels documents, nous serons heureux qu'ils nous en fassent part. (Une très bonne photocopie peut convenir mais si vous nous adressez l'original, il va de soi que nous vous le retournerons par courrier).

NOS PHOTOS ANCIENNES

Depuis l'édition de FOLKLORE DE CHAMPAGNE N° 109, nous publions régulièrement en pleine page — et parfois en double page — des photographies anciennes. Ce sont des documents que nos lecteurs et amis nous prêtent pour publication. Ce sont aussi des tirages issus de plaques de verre que le hasard nous a permis de collecter. Ces photographies sont généralement référencées mais, il peut arriver que la mention manque d'exactitude. Ce fut le cas pour le portrait publié page 37 de notre numéro 113.

M. Robert Jay, ancien maire de Villeneuve-au-Chemin, a bien voulu nous transmettre les rectifications qui s'imposaient.

La mention Mme LORNE-LASCAUT est inexacte. Il s'agit de Mme Olympe Esther HUCHARD, née à Villeneuve-au-Chemin le 3 janvier 1839 et décédée le 11 février 1918. Elle s'était mariée le 27 avril 1869 avec M. Emile Amiable Zozine LORNE, né à Lasson (89) le 15 novembre 1839 et décédé à Villeneuve le 14 février 1921. La mention exacte devait donc être :

VILLENEUVE-AU-CHEMIN (10), Mme LORNE-HUCHARD, vers 1880.

E. CORNIOT, INVENTEUR & FABRICANT à ÉPERNAY (Marne)

BROSSE SUZANNE (Brevetée s. g. d. g.)

à Bandes Mobiles, en Toile Emerisée ou Verrée pour le Nettoyage et le Polissage des Pièces métalliques, les Bois, etc., etc.

Cette Brosse est d'une très grande utilité pour les Ménages, les Amateurs de Découpures, les Menuisiers, les Mécaniciens et en général tous ceux qui ont à nettoyer ou à polir.

Les Bandes étant mobiles peuvent être remplacées instantanément, au fur et à mesure de leur usure.

La Brosse, garnie d'une Bande émerisée, sert, dans les ménages, pour le Nettoyage et le Polissage de toutes les Pièces métalliques demandant un brillant, telles que : Cuisinières, Fourneaux, Fers à repasser, etc.; pour les Pièces plates, telles que : Couteaux et Hachoirs, les mettre à plat sur le bord d'une table et frotter avec la Brosse ; de cette manière on opère avec plus de facilité, plus vite et mieux qu'avec la Planche à couteaux ordinaire.

E. CORNIOT, Inventeur et Fabricant à ÉPERNAY

Si l'on veut éviter les rayures que produit l'Emeri neuf, se servir d'une Bande déjà usée et un peu grasse.

Pour le Polissage des Bois ou autres matières tendres, telles que : Cuirs, Procédés de Queues de Billards, etc., il suffit de mettre une Bande de toile verrée.

En résumé : Économie, Facilité et aucun risque de s'abîmer les mains.

Envoi d'un Échantillon contre 1 fr. 50 en Timbres-Poste ou Mandat.

Envoi de Prix-Courants sur Demande :
à Mr E. Corniot, à ÉPERNAY.

THE " SUZANNE " BRUSHS PATENTED
With Movable Bands, in Emery or Glass Cloth.
For Cleaning and Polishing Metals, Wood, etc.

CEPILLO " SUZANNE " PRIVILEGIADO.
A Bandas Moviles, en Tejidos Esmerilados ó Vidriados.
Para Limpiar ó Pulir las Piezas Metálicas, Maderas, &c,

BURSTE " SUZANNE " PATENTIAT.
Mit beweglichen Banden, in Schmirgelgewebe oder Glas.
Zum Reinigen und Poliren von Metallstücken, Hœlzer, u, s. w.

DONT ACTE !

Le président de la M.J.C. Maison pour Tous de Marigny St Flavy nous signale que l'article sur MARIGNY LE CHATEL en 1789, paru dans FOLKLORE DE CHAMPAGNE N° 113 "L'AUBE DE LA REVOLUTION", page 27, est de **Nicole SANSON** et non de Pierre Desmoulière comme nous l'avions malencontreusement mentionné.

Que l'auteur veuille bien nous pardonner cette erreur bien involontaire.

EXPOSITION

Sur le thème de la "Métallurgie-Travail des Métaux", l'Association Traditions et Innovations Métallurgiques Ardennaises propose, du 10 juin au 15 octobre 1989, une exposition **"La Métallurgie au Pays des Quatre Fils Aymon"** présentée à BOGNY S MEUSE, Ancienne Manufacture ardennaise (Levrezy), rue de la Vallée.

On aborde ici le thème "Boulons et Boulonnerie" au sens large, prenant en compte la boulonnerie, le décolletage, l'estampage, la forge et la galvanisation.

Sont présentés et exposés les différents savoir-faire, techniques et procédés de fabrication des produits et leur évolution les diverses machines, instruments et produits, l'ensemble étant restitué dans une évolution des techniques.

Une présentation des entreprises de Bogny est aussi réalisée par la mise en scène des différentes étapes, de la conception à la réalisation d'un produit "spécialité, image de marque" de l'entreprise.

Est présentée aussi l'évolution et l'impact de l'industrialisation de la Vallée de la Meuse à travers l'histoire de la "Grosse Boutique" de 1834 à 1954.

Pour compléter cette exposition, des circuits-itinéraires pédestres permettent la découverte du quartier de la "grosse Boutique" avec les éléments touristiques de Bogny s Meuse.

Des documents audio-visuels et vidéo, un plan-guide sont à la disposition du public sur le lieu d'exposition.

CIMETIERE MONUMENTAL

M. Roger Canard nous écrit :

« Si un jour vous êtes intéressé par l'histoire de la région au travers des sépultures, sachez que nous avons la chance de posséder, à Châlons, un cimetière créé en 1783 avec un carré consacré aux officiers de l'Empire comprenant quatre vingt trois tombes recensées. Certaines de ces tombes sont en instance de classement étant donné leur intérêt historique et architectural. »

C'est en effet un axe de recherche fort intéressant, notre région ayant été — hélas ! — un lieu privilégié pour les grands combats depuis au moins deux siècles.

Si nos lecteurs sont intéressés et si nous pouvons obtenir une documentation suffisamment complète pour notre région, nous sommes d'accord pour présenter une étude sur ce sujet.

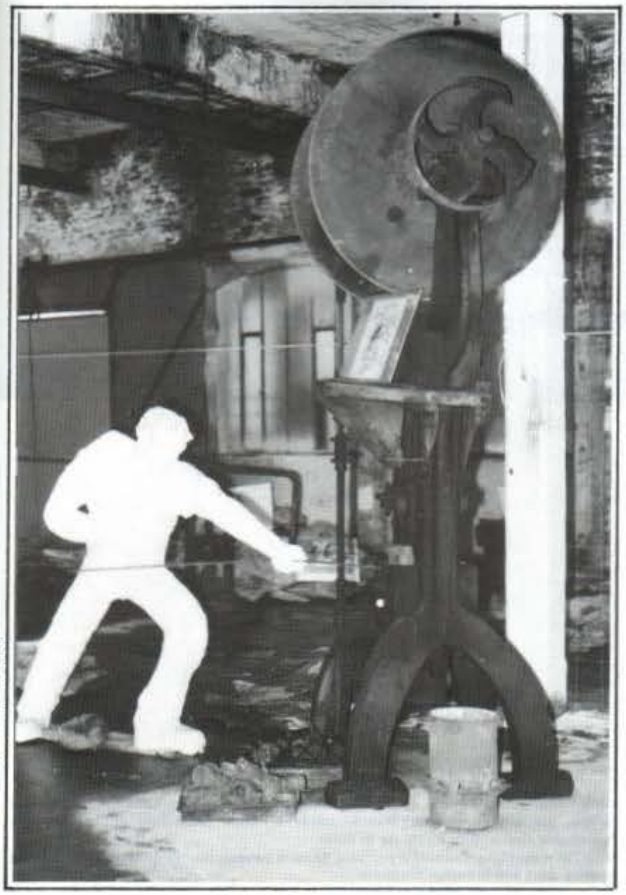

Sculpture de H. Tonglet. Photo MECSTI.

BEL EN CHEIT

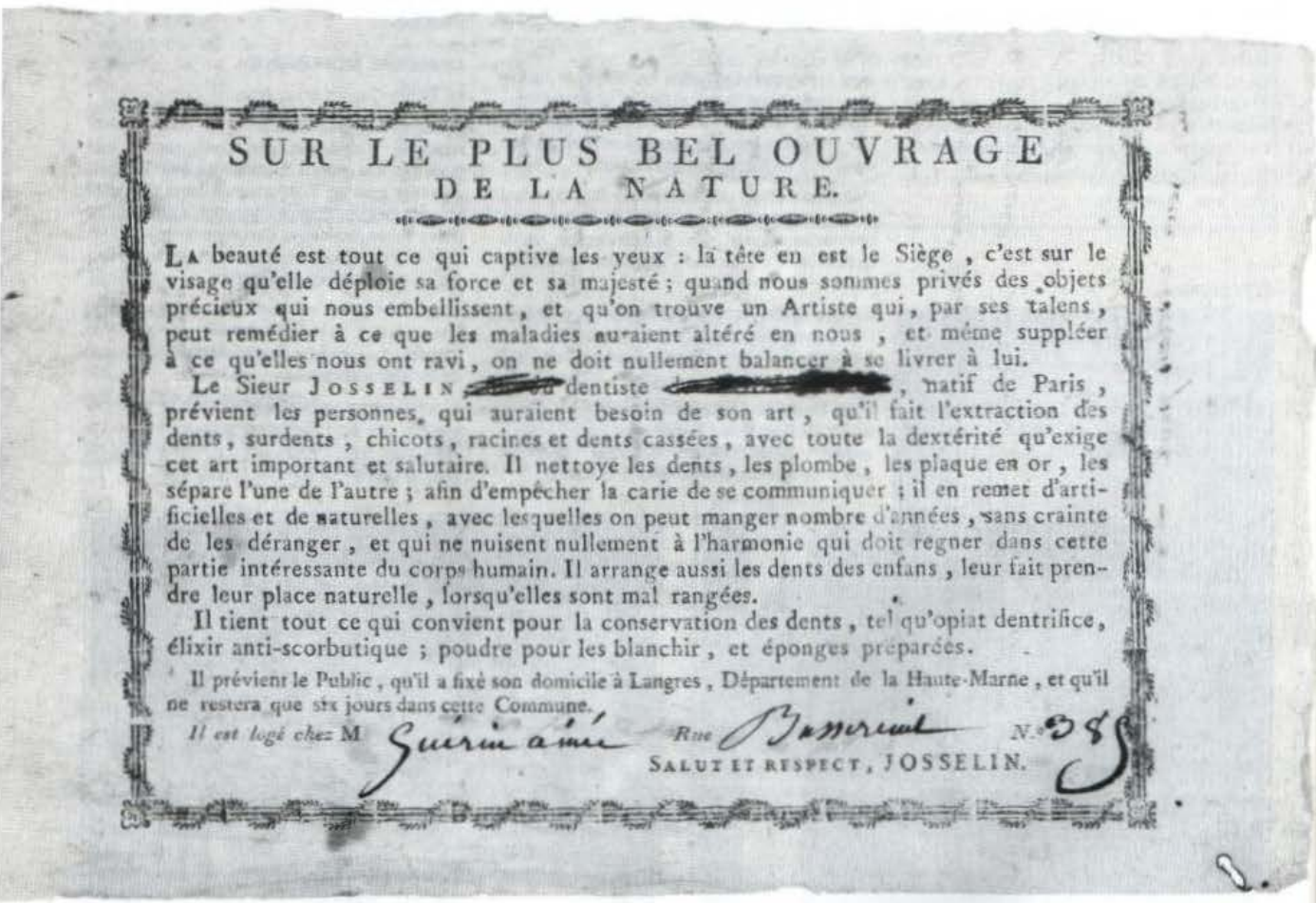

SUR LE PLUS BEL OUVRAGE DE LA NATURE.

La beauté est tout ce qui captive les yeux : la tête en est le Siège, c'est sur le visage qu'elle déploie sa force et sa majesté ; quand nous sommes privés des objets précieux qui nous embellissent, et qu'on trouve un Artiste qui, par ses talens, peut remédier à ce que les maladies auraient altéré en nous, et même suppléer à ce qu'elles nous ont ravi, on ne doit nullement balancer à se livrer à lui.

Le Sieur Josselin, [redacted] dentiste [redacted], natif de Paris, prévient les personnes, qui auraient besoin de son art, qu'il fait l'extraction des dents, surdents, chicots, racines et dents cassées, avec toute la dextérité qu'exige cet art important et salutaire. Il nettoye les dents, les plombe, les plaque en or, les sépare l'une de l'autre ; afin d'empêcher la carie de se communiquer ; il en remet d'artificielles et de naturelles, avec lesquelles on peut manger nombre d'années, sans crainte de les déranger, et qui ne nuisent nullement à l'harmonie qui doit regner dans cette partie intéressante du corps humain. Il arrange aussi les dents des enfans, leur fait prendre leur place naturelle, lorsqu'elles sont mal rangées.

Il tient tout ce qui convient pour la conservation des dents, tel qu'opiat dentrifice, élixir anti-scorbutique ; poudre pour les blanchir, et éponges préparées.

Il prévient le Public, qu'il a fixé son domicile à Langres, Département de la Haute-Marne, et qu'il ne restera que six jours dans cette Commune.

Il est logé chez M. Guérin aîné *Rue* Bassereuil *N.°* 385

Salut et respect, JOSSELIN.

Cette "réclame" de dentiste et la Patente de maréchal-ferrant nous ont été aimablement prêtées par le Père Monnier, documentaliste à l'Ecole Secondaire et Technique de l'Immaculée Conception, ESTIC de St Dizier.
Nous l'en remercions vivement et profitons de cette parution pour lui présenter nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

DÉPARTEMENT

DE LA

HAUTE-MARNE.

ARRONDISSEMENT

de *Chaumont*

COMMUNE

d*e Viéville*

Les patentes doivent être délivrées sur papier du timbre de 1 franc 25 centimes.

PATENTE de *Maréchal ferrant*

MAIRIE de *Viéville*

COMMUNE de *Viéville* . . . dont la population est de *247* . . . . . âmes.

BON POUR L'AN MIL HUIT CENT VINGT huit

Le Maire de la Commune de *Viéville* . . sur la déclaration à lui faite par M*r Royer Nicolas* ayant son principal domicile dans cette Commune, qu'*il* entend exercer *le Métier de Maréchal ferrant* et sur la présentation de la quittance à *lui* délivrée le *quinze février 1828* par M.*r Voillemier* Percepteur des contributions directes; de laquelle il résulte qu'*il* a payé les — douzièmes échus du droit de Patente;

Lui a en conséquence délivré la présente Patente, au moyen de laquelle *il* pourra exercer pendant l'an *1828* le *dit métier de Maréchal ferrant* sans trouble ni empêchement, en se conformant aux lois et aux réglements de police.

Et a ledit *Royer Nicolas* signé sur la présente.

Sceau de la Commune.

Signature du requérant.

Fait à *Viéville* le *quinze février* an *1828*

Le Maire de la Commune de *la Commune de Viéville*

Jean Bte Bernard
maire

Le Sieur Durand doit 30 f / les sieurs Royer a un 8bre / ... du 22 fran a Royer

Lavandières vendeuvroises, Vendeuvre sur Barse, début XX°.
Plaque de verre. Coll. privée.

CH. GRANDDIDIER. PHOT.-ÉDIT.-TROYES. REP. INTERD.

Vendeuvre-sur-Barse (Aube) — Intérieur de la Sainterie - L'Atelier de Peinture

VENDEUVRE-s/-BARSE (Aube). - La Sainterie - Atelier de Décoration

A mon collègue et ami H. FAILLENOT compositeur de musique

LES DILETTANTES

VALSE TZIGANE mélodique **N° 20**

Henry AUBERT Compositeur de Musique à RAMERUPT

Henri AUBERT de Ramerupt, violoniste, compositeur de musique "sans droit d'auteur", travaillait avec Henry FAILLENOT, également violoniste et compositeur.

L'un et l'autre produisaient des airs à succès et celà n'allait pas toujours sans heurts car il est arrivé qu'Aubert tente de s'attribuer la paternité de certaines compositions de Faillenot.

Malgré tout, l'association resta durable et nous en voulons pour preuve cet air, paru dans le recueil N° 7 et dédicacé par Aubert à son ami Faillenot.

Grâce à l'enquête conduite par Thierry Richarme, nous avons eu la chance de découvrir plusieurs **manuscrits,** dont celui de cette partition pour 1er piston ou clarinette, avec sa dédicace.

1er Piston ou 1re Clarinette

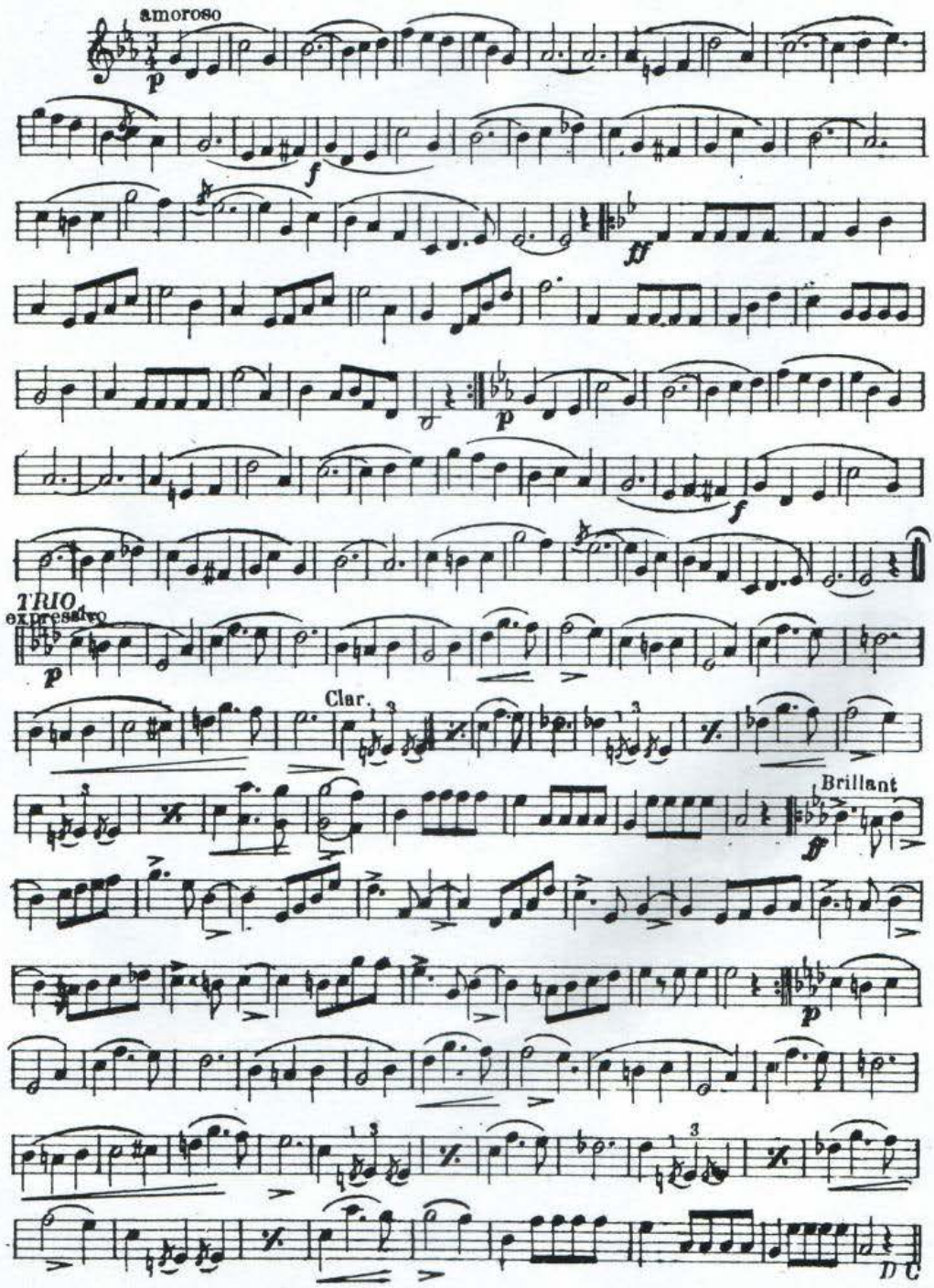

à mon Collègue et ami H. Baillenot Compositeur de musique

Les Dilettantes

Valse Tzigane Mélodique pour piston ou Clarinette

H. Aubert

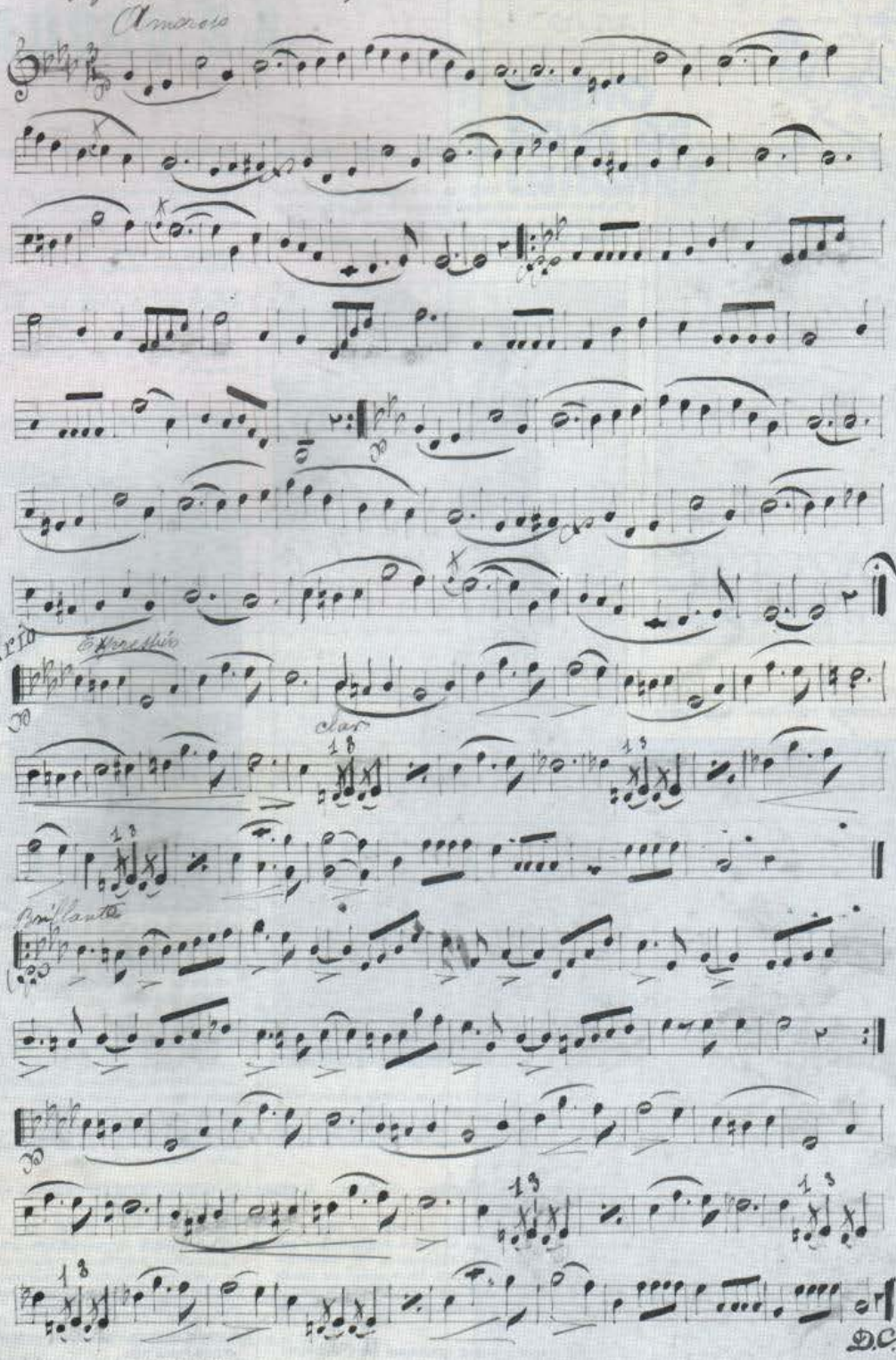

Henry AUBERT
Compositeur de Musique
à RAMERUPT (Aube)

LIJOU

REVUE DES REVUES ÉCHANGÉES

LA GAZETTE DE CHAOURCE "COIN-COIN" - MJC - 10210 Chaource

N° 222 - *Bonjour ! - Trois jours de randonnée - Concert passion 1989 - A la fête du muguet - Voyages dans le passé : Moulins à cylindres Yot au Breuil (Ervy le Châtel) - Histoire de la boulangerie - Vauban ! - L'eurotunnel - Bicentenaire : le Tiers-Etat.*

N° 223 - *Soirée Senelet - Activités MJC - En direct du collège - Le club journal - Enquête sur les collégiens - Connais-tu mon village ? - Souvenirs sous un cadran solaire - Rouget de l'Isle -...*

LA MEMOIRE DE L'AUBE - URAQE - BP 118 - 10300 Ste Savine

N° 21 - *(1er semestre 1956) - La vie quotidienne dans l'Aube - L'église de Vaudes détruite par un incendie - Roger Lanzac se marie à Troyes le 1.5.1956 - Mort mystérieuse de Gilbert Gibier - En février, froid glacial et neige - Un pan de la tour Rigiet s'effondre -...*

N° Spécial 1989 - Concours à l'école : *Charmy le Bachot, notre village en 1939-45 - Dierrey St Pierre et son passé - Gyé sur Seine, l'arbre de la Liberté, le pont de Courteron, N.D. des Vignes - Les Riceys de 1770 à 1970 - Villenauxe la Grande, du blé au pain...*

EKLITRA N° 23 - Bibliothèque municipale - 80000 Amiens

Plaidoyer pour l'anthroponymie - Les noms qui désignent la mauvaise terre calcaire dans les parlers de la Somme et des confins - Noms de personnes d'Eterpigny au XVIe - Naissances paradoxales de la littérature picarde - Pou lé pouve - Une nouvelle version du chant traditionnel : Jean Lariguette - La vie dans un village du Pas de Calais à l'arrière du front - La famille d'architectes picards Bullant XVe, XVIe.

HISTOIRE SOCIALE D'UNE COMMUNE DE L'AMIENOIS : ORESMAUX - Ed. Eklitra - 80000 Amiens

Cette plaquette de Gérard Hiroux nous entraîne dans le quotidien de la vie à Oresmaux, village du plateau sud Amienois, de la Révolte à la Seconde Guerre mondiale. Plans, documents photocopiés, illustrent l'ouvrage.

LE VIQUET - N° 84 - PTPN - BP 600 - 50010 St Lô cedex

La pêche au grand filet dans la baie du Mont St Michel - Baté - La langue normande dans "L'ensorcelée" - La clergé de la Manche pendant la Révolution - Le curé constitutionnel.

AGUIAINE - LE SUBIET - N° 152 - SEFCO - Les Granges 17400 St Jean d'Angely

Vie de l'association - Un disciple de Newton à la Rochelle : Jean-Théophile Désaguliers (1683-1744) - Les Châfres - Sur les chemins des fontaines - L'inoubliable destin de René Caillié - Le Caiffa -L'histoire protestante de notre région - Les noms de famille féminisés - Culture de travail et culture d'entreprise - Brassée du bicentenaire.

BULLETIN DE LA STE DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE N° 611 - Musée - 80000 Amiens

Séances du 10.9.1988, 8.10.1988, 12.11.1988, 10.12.1988 - L'Abbaye de N.D. de Breteuil - A propos du Général Louis Faidherbe 1818-1889.

LA FRANCHE COMTE N° 42 - 2, rue des Lys - 70800 Fontaine les Luxeuil

Le pdt A. Millerand était revenu à Roches s Vannon le 3.6.1923 - Découvrez les musées comtois : Lons le Saunier, Lods, Sarret de Grozon d'Arbois - Le pionnier du vol postal : Ernest Mathis - 1872 : dernier voyage de Vesoul à Besançon par la diligence de la Messagerie Lemuhot - Eglises : Les plaisanteries des paroissiens d'Huanne et Rougemont - Tourneur de tabatières - Mémoire d'une vache ! - Médecine d'avant hier.

AU PAYS DES RIEZES ET DES SARTS - N° 113 - M.N. Depoix - Regniowez 08230 Rocroi.

L'abbé Hervé Jacobs (1919-1985) - Et Couvin en 1945 ? - La tombe du Gl Bidois - L'instigateur du schisme de "La Petite Eglise" - La Coopérative "L'Espérance" de Nismes en 1907 - Un musicien hennuyer dans la Révolution - Les bauquettes - L'enseignement et les écoles à Cul-des-Sarts de leur origine en 1800 à nos jours - Le Brûly (1826-1976) - Contes et poèmes -...

STORIA E MEDICINA POPOLARE - 1/1989 - Via Ferruccio 26 - 00185 Roma Italie

Filoterapia, pratiche e credenze tradizionali relative alle piante nella provincia di Roma - La rassicurante paura della morte. Indagine in un'area della Campania : l'Agro nocerino-sarnese - Il baalo dei morti nella tradizione popolare di Sardegna - La medicina sociale nell'antico Egitto.

Imprimerie LEDUCQ S.A.

Tous travaux typo et offset

Place Paul Beaufort - 51000 FAGNIÈRES
Téléphone 26.68.36.18

le patrimoine
l'histoire locale
les savoir-faire
du pays de Langres
c'est sur...

RADIO PAYS DE LANGRES

LISEZ

La mémoire de l'Aube

Le Journal qui se souvient

LA MEMOIRE DE L'AUBE
"Le journal qui se souvient"
est en vente chez les marchands de journaux

Les 22 premiers numéros, couvrant la période 1946-1954, ont été réunis en un volume cartonné sous jaquette illustrée — 326 pages — plus de 900 photos. (format 39 × 28 cm, poids 1,600 kg).
PRIX : 149 F. En vente chez les libraires de l'Aube.

LA MEMOIRE DE L'AUBE - B.P. 118 - 10300 STE SAVINE

MAISON DE LA VIGNE ESSOYES

Tél.: 25.29.64.64

FERMETURE ANNUELLE
TOUSSAINT A PAQUES

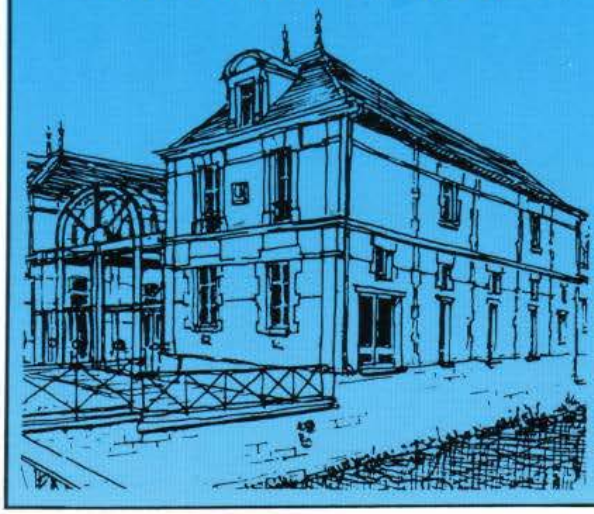

Radio France
REIMS
95.1 94.8 103.4
CHÂLONS EPERNAY

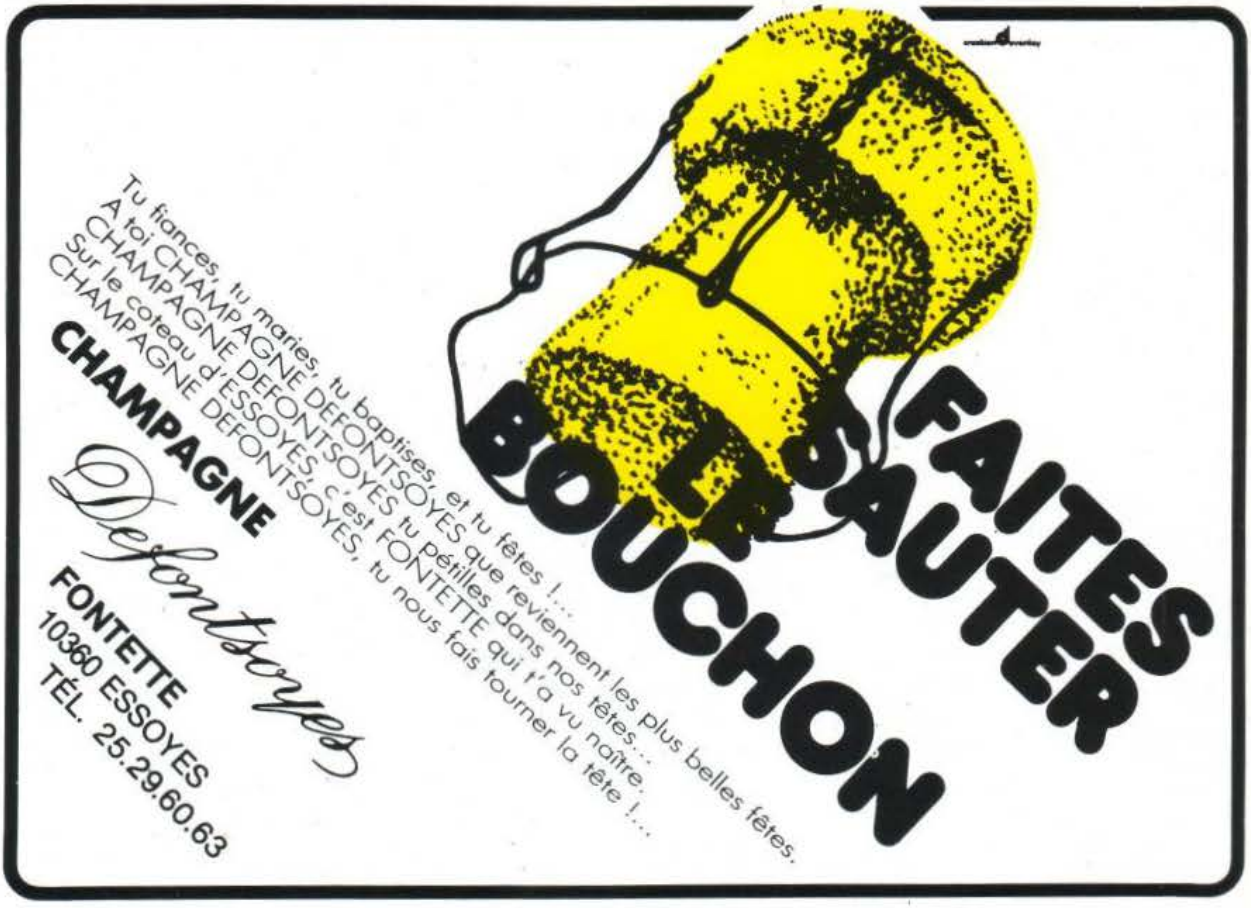

Imprimé en France - Imprimerie Leducq S.A., 51000 Fagnières — Dépôt Légal 4ème trimestre 1989 — Directeur de la publication Gilbert Roy — Commission Paritaire nº 53035